



Rapport de gestion annuel

Quatrième trimestre 2011

Périodes de trois mois et exercice terminés le 30 juin 2011

Le 28 septembre 2011

Rapport de gestion

1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice financier et le quatrième trimestre terminés le 30 juin 2011 (respectivement, « l'exercice 2011 » et le « quatrième trimestre 2011 »), en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2010 (respectivement, « l'exercice 2010 » et le « quatrième trimestre 2010 »), de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice 2011 et les notes afférentes.

Des informations supplémentaires sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice 2011, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.noveko.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales, et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société. Les autres filiales de la Société sont désignées comme suit : « ECM » pour S.A.S. E.C.M., « Épurair » pour Épurair inc., « Magnum » pour Magnum Pharmaceuticals Inc., « Noveko Algérie » pour SARL Noveko Algérie, « Noveko Beijing » pour Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited, « Noveko Taiwan » pour Noveko Taiwan Co., Ltd., « Noveko Trading » pour Noveko Trading 2008 LLC, « Purer Life » pour Purer Life Technology Co., Ltd. et « BLI » pour Bolduc Leroux inc. Également, l'exercice se terminant le 30 juin 2012 et ceux terminés les 30 juin des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2012 », « exercice 2011 » et ainsi de suite.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 28 septembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion pour le quatrième trimestre 2011 et l'exercice 2011. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR au Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, autres éléments et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les cibles, les buts, les priorités et les stratégies, la situation financière, les perspectives, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la Société; les perspectives et les conjonctures économique et commerciale, les perspectives et les tendances des industries dans lesquelles œuvre le groupe; la croissance prévue de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance prévues; les dates prévues de mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des tests, des certifications et de l'exécution des projets en général, la position en regard de la concurrence et l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur les entreprises et les activités du groupe. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », la forme négative de ces termes, leurs variantes ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que nous jugions nos hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à notre disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés à la conjoncture économique, à notre contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des secteurs économiques dans lesquels nous œuvrons), à l'exploitation (tels les risques liés à la recherche, au développement et à l'exploitation de nouveaux produits et services, aux partenaires commerciaux, aux garanties et à la responsabilité de produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à notre dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, aux engagements à modalités fixes, et à la production et à l'exécution de projets), au financement (tels les risques liés aux liquidités, à l'accès aux marchés financiers, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt) et au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, et à l'augmentation des prix à l'approvisionnement). Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique *Risques et incertitudes* du rapport de gestion pour l'exercice 2011. Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs, pouvant influencer sur la croissance, les résultats et les rendements futurs, n'est pas exhaustive et qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent nos attentes à la date du présent rapport de gestion et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'entend pas mettre à jour ou réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux enseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus au présent rapport de gestion sont formulés expressément sous cette mise en garde.

2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Profil de la Société

Noveko International est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de nos technologies brevetées de filtration de l'air, principalement des filtres à air, masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, ainsi que de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et d'équipements médicaux, incluant des échographes pour la médecine humaine et animale.

Aperçu de l'exploitation, faits saillants et développements subséquents

Stratégie

L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs. Notre stratégie de croissance se concentre principalement sur le développement et la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos solutions et technologies brevetées de filtration de l'air pour les secteurs des filtres à air, des masques et respirateurs antimicrobiens, ainsi que sur la conception d'applications innovatrices en découlant. Nous poursuivons également les efforts afin de stimuler le développement de marchés pour nos désinfectants pour les mains et, avec notre gamme élargie d'échographes de nouvelle génération, nous visons à renforcer notre position de chef de file sur le marché de la médecine animale et à accroître notre présence sur le marché de la médecine humaine.

Pour réaliser ces objectifs de croissance, nous continuons d'orienter nos actions sur les deux principaux axes stratégiques suivants :

- l'établissement de partenariats ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies et produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. À cet égard, notre modèle d'affaires préconisé à moyen et long terme demeure la conclusion d'ententes de licences avec des partenaires chefs de file dans leur marché pour la fabrication et la distribution de nos technologies brevetées; et
- l'optimisation des synergies avec nos filiales afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et d'intensifier le développement de marchés et de notre offre de produits.

Technologies brevetées de filtration de l'air

Nos technologies de filtration de l'air antimicrobienne sont appliquées tant à notre secteur des *masques et respirateurs* qu'à notre secteur des *filtres à air*. Les masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que les filtres à air incorporant nos technologies, en plus de bloquer la transmission de pathogènes par filtration, ont la particularité de les neutraliser grâce aux agents antimicrobiens qui sont intégrés directement dans les fibres des membranes filtrantes. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos *filtres à air* protège ces derniers de la détérioration due à l'action des microorganismes. Nos technologies bénéficient de la protection de brevets accordés par plusieurs pays, incluant le Canada et les États-Unis, et des droits découlant des demandes de brevets déposées dans plusieurs autres juridictions. Nos brevets offrent par ailleurs une protection très large puisqu'ils englobent tout type d'agent antimicrobien imprégné, incorporé ou lié moléculairement aux fibres qui sont utilisées pour la fabrication de masques, respirateurs ou filtres.

Outre ces technologies, les membranes utilisées dans notre secteur des *filtres à air* incorporent également une technologie brevetée de tissage avec une configuration en 3 dimensions.

Revue de l'exploitation

Afin de favoriser notre croissance axée sur nos priorités stratégiques, nous poursuivons la mise en place de mesures afin d'améliorer l'efficacité des opérations du groupe et d'assurer un meilleur contrôle des coûts d'exploitation dans chacun de nos secteurs d'activités. Au cours de l'exercice 2011, nous avons notamment procédé à la restructuration de certaines équipes.

Voici, à la lumière de nos priorités stratégiques, un résumé des faits saillants relatifs à l'exploitation du groupe et à ses secteurs d'activités :

Vente de l'immeuble de Terrebonne : En date du 31 mars 2011, nous avons conclu la vente de l'immeuble de Terrebonne (Québec) pour un montant de 1,3 million \$. Cette vente faisait suite au regroupement des activités du siège social et de la filiale Noveko sous un même toit, en décembre 2010, dans une optique d'optimisation des opérations du groupe.

Vente éventuelle de BLI : Bien que le processus de vente s'avère plus long qu'initialement prévu, les démarches à cet effet se poursuivent. Nous avons reçu, au cours des derniers jours, une offre d'achat à deux volets, l'un pour certains actifs de BLI et l'autre pour les actions de BLI, que nous considérons sérieuse et examinons présentement. Toutefois, aucune décision n'a été prise à cet égard et elle pourrait être acceptée, refusée ou renégociée. Cependant, nous avons jugé approprié dans les circonstances, compte tenu du processus de vente entamé il y a plus de deux ans et du dépôt de cette offre, de comptabiliser, dans les résultats des activités abandonnées de nos états financiers pour l'exercice 2011, une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$.

Augmentation de la productivité et de la capacité de production d'Épurair : Afin de répondre à la croissance prévue de la demande pour nos solutions de filtration, les activités de conception, de développement et de production de notre filiale Épurair ont été déménagées dans de plus grands locaux situés à Boucherville, Québec. Conséquemment, l'immeuble de McMasterville, Québec, qui abritait anciennement ces activités, a été vendu pour une somme de 650 000 \$. L'acquisition de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie a également permis d'augmenter significativement la productivité et la capacité de production de la nouvelle usine.

Financement : Le 30 septembre 2010, nous avons procédé à une première clôture de 4 440 000 \$ dans le cadre d'un placement privé d'actions catégorie A à un prix de 0,60 \$ l'action. Le 29 octobre 2010, nous avons procédé à une deuxième clôture de 900 000 \$. Conséquemment, un total de 8 900 000 actions catégorie A ont été émises en contrepartie d'un montant brut total de 5 340 000 \$ dans le cadre de ce placement privé.

Le 16 mars 2011, nous avons procédé à une clôture de 2,5 millions \$ d'unités dans le cadre d'un placement privé. Chaque unité était offerte à un prix de 0,40 \$ et était composée d'une (1) action catégorie A et d'un demi-bon de souscription, chaque bon complet permettant au souscripteur d'acquérir une action catégorie A, au prix de 0,60 \$ l'action pour une période de 36 mois, sous réserve d'une clause de réduction de la période d'exercice. Conséquemment, 6 267 584 actions catégorie A ont été émises et 3 133 792 actions additionnelles pourront être émises si tous les bons de souscription sont exercés.

Le 29 avril 2011, nous avons procédé à une clôture de 595 104 \$ dans le cadre d'un nouveau placement privé d'unités en vertu duquel chaque unité était offerte à un prix de 0,70 \$ et était composée d'une (1) action catégorie A et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet au souscripteur d'acquérir une action catégorie A, au prix de 1,00 \$ l'action pour la première période de 12 mois suivant l'émission des unités, et au prix de 2,00 \$ l'action pour la période de 12 mois subséquente. Conséquemment, 850 148 actions catégorie A ont été émises et 425 074 actions additionnelles pourront l'être si tous les bons de souscription sont exercés. Les bons de souscription ne comportent pas de clause de réduction de la période d'exercice.

Le 26 juillet 2011, nous avons annoncé la clôture d'un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ obtenu principalement auprès d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire prenant la forme de débentures convertibles a été affecté aux besoins de fonds de roulement de la Société jusqu'à la clôture du financement de 6 millions \$ décrit ci-dessous. Ces débentures portant intérêt à un taux annuel de 12 % seront remboursées à même le produit net du financement décrit ci-dessous.

Le 28 septembre 2011, nous avons procédé à la clôture d'un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$. La firme d'investissement torontoise Third Eye Capital Corporation agissait à titre d'agent

dans le cadre de ce financement. Le produit net de ces transactions sera affecté à la poursuite des objectifs de croissance de la Société, ainsi qu'aux besoins généraux de son fonds de roulement. La facilité de crédit viendra à échéance 24 mois après la clôture (la « Date d'échéance »), sous réserve du droit de la Société d'y mettre fin après le premier anniversaire de la clôture. La facilité de crédit et les débetures porteront intérêt à un taux annuel, composé mensuellement, et payé mensuellement, égal à un minimum de 12 %, ajusté à la hausse en fonction de tout changement au taux préférentiel d'une banque à charte sélectionnée. Des frais de maintien au taux annuel de 1 % seront également dus sur la portion non utilisée de la facilité de crédit. Les détenteurs des débetures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la Date d'échéance, de convertir, en tout ou en partie, le montant en capital des débetures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débetures, seront remboursables par la Société à la Date d'échéance. La portion non convertie des débetures sera alors rachetable à une valeur égale à 1,5 fois sa valeur nominale. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débetures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

Produits de filtration de l'air

Initialement destinées au marché des fermes d'élevage, surtout les fermes porcines, nos solutions de filtration de l'air possèdent des caractéristiques maintenant prisées par plusieurs autres secteurs d'activités, notamment l'industrie du transport et le marché du bâtiment, incluant les immeubles à bureaux, les immeubles commerciaux et multifonctionnels, ainsi que les établissements de soins de santé. Outre les propriétés spécifiques aux technologies brevetées antimicrobiennes de Noveko, les membranes fabriquées par notre filiale Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en trois dimensions qui leur confèrent un caractère économique et écologique distinctif. Les filtres Noveko^{MC} présentent en effet une capacité de filtration et une longévité accrues, tout en imposant moins de restriction à la ventilation, exigeant ainsi moins de puissance des moteurs des systèmes de ventilation. Ils sont également nettoyables et recyclables, réduisant considérablement le nombre de filtres utilisés et les coûts associés à leur remplacement et à l'élimination des déchets. C'est notamment l'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos filtres, protégeant ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes, qui leur confère leurs propriétés nettoyables et durables. La combinaison de toutes ces caractéristiques en fait une solution idéale pour tout utilisateur dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Les importantes percées réalisées au cours de l'exercice 2011 dans ces marchés à fort potentiel témoignent du vif intérêt suscité par nos technologies de filtration vertes dans le secteur des filtres à air, secteur qui devrait constituer notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme.

Filtres à air pour l'industrie du transport

Première entente pour un train en Amérique du Nord

En avril 2011, nous avons signé une entente de trois ans avec Kinkisharyo International, L.L.C. (« Kinkisharyo »), en vertu de laquelle cette dernière loue des filtres Noveko^{MC} afin d'en équiper l'ensemble de la ligne du Hudson-Bergen Light Rail au New Jersey. Les véhicules sur rail climatisés à propulsion électrique de la ligne du Hudson-Bergen ont été conçus et fabriqués par Kinkisharyo, qui voit également, en vertu d'un contrat à long terme, à leur entretien. La ligne du Hudson-Bergen relie entre elles plusieurs communautés du New Jersey et les connecte également à Manhattan dans la ville de New York, via le Port Authority Trans-Hudson (PATH).

Cette entente résulte d'essais concluants effectués sur le système du Hudson-Bergen qui ont démontré que la capacité de filtration des filtres Noveko^{MC} n'était pas affectée malgré plus de quatre mois d'utilisation sans nettoyage. Il s'agit d'un atout majeur pour l'opérateur qui devait, jusqu'alors, remplacer tous les deux mois les filtres traditionnels utilisés auparavant. Nous sommes d'avis que cette entente avec Kinkisharyo témoigne à nouveau de la valeur associée aux caractéristiques distinctives de nos solutions vertes et pave la voie à notre pénétration accrue d'un vaste marché. Kinkisharyo est le plus important fournisseur de véhicules légers sur rail à plancher bas en Amérique du Nord et la filiale nord-américaine de l'entreprise japonaise Kinki Sharyo Co., Ltd. Ses véhicules

légers sur rail se retrouvent dans plusieurs autres villes des États-Unis, incluant Boston, Seattle, Dallas, Santa Clara et Phoenix.

Poursuite des essais dans le transport ferroviaire

En collaboration avec divers organismes de transport, nous poursuivons des essais d'adaptabilité sur plusieurs systèmes, incluant des métros, des trains, des tunnels et des stations de métro dans différentes grandes villes d'Amérique du Nord. Dans ce contexte, les démarches avec Bombardier Transport suivent leur cours bien que le délai afin de concrétiser l'entente liant les deux sociétés soit plus long qu'initialement prévu et qu'il soit difficile d'en prévoir le dénouement. Conséquemment, nous ne prévoyons pas que le partenariat avec Bombardier Transport génère de revenus significatifs à court terme. Par ailleurs, Bombardier Transport a inclus nos solutions de filtration dans des soumissions pour la construction de nouveaux véhicules sur rail. Il pourrait toutefois s'écouler plusieurs mois avant de connaître les résultats de tels processus d'appel d'offres.

Nos solutions de filtration changeant le modèle d'affaires traditionnel et les manières de faire des utilisateurs, tant de l'industrie du transport que du bâtiment, un processus normal d'adoption du produit par les utilisateurs est en cours et requiert un certain temps. Or, nous n'en sommes encore qu'au début du cycle de vie de nos solutions novatrices, plus spécifiquement en phase de lancement dans l'industrie du transport ferroviaire. Les essais en environnement réel auxquels il est fait référence précédemment se déroulent bien, mais impliquent plusieurs équipes chez les différents intervenants et utilisateurs sollicités. Nous poursuivons également des discussions avec divers organismes de transport intéressés par nos technologies. Par ailleurs, il faut noter que dans le cas de systèmes de transport relevant d'autorités publiques, les projets sont souvent sujets à des procédures d'appel d'offres.

À la fin du mois d'avril 2011, la Société de transport de Montréal (la « STM ») a opté pour les solutions de filtration Noveko^{MC} afin d'en équiper ses centres de transport abritant les activités liées à l'exploitation et à l'entretien de ses véhicules. Dans cette optique, nous avons signé avec la STM deux premières ententes couvrant la fourniture et le nettoyage de filtres pour les centres de transport Anjou et St-Denis. Ce début de collaboration fait suite à une période d'essais concluants effectués au centre de transport Anjou. Les filtres Noveko^{MC} pourraient également être utilisés dans les autres centres de transport et bâtiments de la STM afin de réduire encore davantage son empreinte écologique. En 2010, la STM a assuré approximativement 70 % des déplacements en transport collectif au Québec. Elle a également remporté le Prix de la meilleure société de transport en Amérique du Nord décerné par l'*American Public Transportation Association*.

Secteur aéronautique : certification STC et premier contrat

Nos efforts dans le secteur aéronautique ont finalement porté fruits alors que nous avons obtenu, en juin 2011, un certificat de type complémentaire (« *Supplemental Type Certificate* » ou « STC ») permettant l'installation de filtres intégrant nos technologies de filtration aux avions de la série Airbus A330. L'émission du certificat STC de Transport Canada ouvre la voie à leur commercialisation à l'ensemble de la flotte d'Airbus A330 à l'échelle internationale. Nous avons l'intention de faire certifier la totalité des appareils de la flotte d'Airbus et les démarches à cet effet ont déjà débuté. Les tests de performance ayant déjà été complétés, nous nous attendons à ce que ces nouveaux dossiers de certification procèdent plus rapidement.

Suite à l'octroi du STC par Transport Canada, nous avons marqué notre entrée officielle dans le marché aéronautique et conclu notre premier contrat pour équiper avec nos filtres l'ensemble de la flotte d'Airbus A330 d'Air Transat, le plus important transporteur aérien canadien spécialisé dans les voyages vacances. La flotte d'Air Transat se compose de 21 appareils dont dix Airbus A330 actuellement en opération. Deux autres A330 s'ajouteront à sa flotte d'ici le début de 2012. On compte généralement huit filtres à air par appareil de cette série.

Développés de concert avec l'Industrielle du Ponant, nos filtres sont vendus sous le nom Noveko IDP^{MC}. Grâce notamment à nos technologies brevetées de filtration de l'air, les divers tests effectués sur ces filtres ont révélé qu'ils atteignent des niveaux de filtration ULPA (*Ultra-Low particulate Air*) et qu'ils offrent également une solution supérieure en termes de gestion des odeurs.

Présentés en primeur en juin 2011 au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) Paris le Bourget, les filtres Noveko IDP^{MC} suscitent un intérêt croissant au sein de l'industrie grâce à ces caractéristiques à forte valeur ajoutée. Nous poursuivons les discussions avec un certain nombre d'intervenants, autant des compagnies aériennes, des manufacturiers que des distributeurs, dans l'objectif d'établir des partenariats pour stimuler la commercialisation de nos technologies dans ce secteur.

Filtres à air pour les bâtiments – marchés institutionnel, commercial et résidentiel

Nous avons beaucoup progressé au cours de l'exercice 2011, alors que les solutions de filtration de Noveko ont réalisé des avancées significatives dans les marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique.

Percées sur les marchés immobiliers américain, européen et asiatique

En mars 2011, nous avons réalisé notre première vente de filtres Noveko^{MC} sur le marché immobilier américain, lesquels ont depuis été installés dans une tour de condominiums de luxe située dans l'Upper East Side à New York. En avril 2011, nous avons conclu une entente avec HTS New York, un chef de file dans l'intégration d'équipement de chauffage, ventilation et climatisation d'air (« CVCA »), en vertu de laquelle HTS New York incorporera nos solutions de filtration à son offre de systèmes CVCA. Nous poursuivons également des discussions avec d'autres gestionnaires et d'importants propriétaires immobiliers de cette région qui sont intéressés par nos solutions de filtration.

En Europe, l'hôtel Hilton Luxembourg est maintenant équipé avec nos solutions de filtration. Par l'intermédiaire d'un nouveau distributeur, nous avons également complété une vente de filtres destinés à un immeuble à bureaux du marché suisse. Le caractère éco énergétique de nos solutions suscite beaucoup d'intérêt dans le marché européen, où les coûts liés à l'énergie sont particulièrement élevés. Par ailleurs, une première commande de membranes filtrantes a été obtenue dans le cadre d'une entente conclue avec la société taïwanaise JJMR-Clean-Air Solution, spécialisée dans la production de filtres pour l'industrie des fabricants de semi-conducteurs et d'écrans ACL.

Aux fins d'essais de pré-vente, des filtres Noveko^{MC} ont été installés dans d'importants immeubles, comptant parmi les plus prestigieux au monde, à New York, Dubaï, Taipei, Genève et Paris.

Noveko poursuit sa lancée dans la région métropolitaine de Montréal

Le portefeuille d'édifices de la région montréalaise ayant opté pour nos solutions de filtration de l'air s'est accru au cours de l'exercice 2011 et plusieurs soumissions sont à l'étude pour la seule région métropolitaine. Notre objectif pour l'exercice en cours consiste à accélérer les ventes dans ce secteur. À cet effet, nous avons récemment déployé davantage d'efforts afin d'élargir notre gamme de produits et d'offrir des solutions intégrées répondant à l'ensemble des besoins en filtration de l'air de notre clientèle. Par conséquent, nous équipons maintenant les bâtiments de nos clients existants avec notre nouvelle ligne de solutions haute efficacité (voir à cet effet la rubrique *Un nouveau filtre innovateur haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie* ci-dessous) et accédons par le fait même à une clientèle potentielle élargie. Nous poursuivons également activement des discussions et projets avec plusieurs intervenants du marché du bâtiment, notamment d'importants propriétaires et gestionnaires immobiliers qui nous donneraient accès à un bassin plus large de bâtiments, le tout en ligne avec notre stratégie de nous allier avec des partenaires stratégiques dans l'objectif de stimuler la commercialisation de nos solutions, et dans une optique de meilleure utilisation de nos ressources. À cet effet, nos équipes travaillent de concert avec celles de Groupe Distinction inc., par l'entremise de sa filiale Montcalm Services Techniques, afin que les soumissions présentées auprès de propriétaires immobiliers de la région métropolitaine de Montréal dans le cadre de l'entente qui les lie, se concrétisent progressivement en ventes.

Expérience probante : une solution durable

Notre modèle d'affaires dans le marché de la filtration, basé sur la signature d'ententes pour des périodes de trois ans, se distingue du modèle d'affaires traditionnel associé aux filtres standards, lequel est plutôt fonction de commandes ponctuelles, généralement sans engagement envers un fournisseur particulier. L'engagement à plus long terme des utilisateurs de nos solutions de filtration, par ailleurs fonction de leurs caractéristiques particulières, nous assure ainsi des revenus récurrents et

fidélise notre clientèle. Par ailleurs, les résultats de tests effectués sur nos filtres installés depuis plus de douze mois dans des immeubles de la région métropolitaine de Montréal ont confirmé leurs caractéristiques distinctives. L'expérience chez nos clients-témoins nous permet en effet d'affirmer qu'après plus d'un an d'utilisation, nos filtres n'ont toujours pas nécessité de nettoyage et ont conservé leur capacité de filtration. Ces tests ont également démontré que les filtres Noveko^{MC} permettent de réaliser des économies d'énergie appréciables reliées aux systèmes de ventilation des utilisateurs de l'ordre de 10 à 15 %. Il a aussi été démontré que nos filtres peuvent être facilement nettoyés sur place.

Récipiendaire du PRIX PINACLE INNOVATION

En mai 2011, dans le cadre du concours des PRIX BOMA 2011-2012, notre division Noveko Filtration s'est vu décerner par l'Association des propriétaires et administrateurs du Québec (BOMA Québec) le prestigieux PRIX PINACLE INNOVATION. Récipiendaire de ce prix octroyé au niveau local, Noveko Filtration a été à nouveau honoré dans le cadre du concours national de BOMA Canada 2011 comme grand gagnant du PRIX PINACLE INNOVATION au Canada. Ce prix qui nous a été attribué alors que plusieurs entreprises de renommée figuraient parmi les finalistes, témoigne du caractère innovateur de nos solutions de filtration.

De nouveaux filtres innovateurs haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie

La réduction de la facture énergétique et des déchets de filtration découlant de l'utilisation de nos solutions de filtration recyclables constituent des atouts particulièrement importants pour les propriétaires et gestionnaires d'immeubles désireux d'obtenir les certifications reconnaissant la gestion environnementale responsable et la conception et construction de bâtiments durables, telles que les certifications LEED, ISO 14001 et BOMA BEST (*Building Environmental Standards*). Dans cette optique, et afin d'accélérer notre pénétration du marché de la filtration de l'air, Noveko Filtration a élargi son offre de solutions de filtration en lançant récemment ses nouveaux filtres innovateurs haute efficacité. Cette nouvelle gamme de filtres à poches répond à des normes très élevées en matière d'efficacité de filtration, offrant des performances variant de MERV 10 à MERV 16 selon la norme ASHRAE 52.2. En combinant ces nouveaux filtres haute efficacité avec nos filtres MERV 8 déjà offerts sur le marché (aussi appelés « pré-filtres »), nous offrons maintenant des solutions intégrées répondant à tous les besoins des utilisateurs en matière de filtration de l'air, tout en étant plus efficaces, plus durables et recyclables. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres des filtres protège également ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes. En offrant maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration de performance supérieure, nous sommes confiants de pouvoir satisfaire aux besoins d'une clientèle élargie, en ligne avec notre objectif d'accélérer la commercialisation de nos solutions dans le secteur immobilier.

Filtres à air pour les bâtiments agricoles

Bien que la santé économique de l'industrie porcine demeure précaire, les chefs de file de l'industrie reconnaissent de plus en plus que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer de la mise en place d'un modèle de gestion durable pour les producteurs. Dans ce cadre, nous croyons être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne, particulièrement avec nos filtres de nouvelle génération qui s'installent directement sur les diffuseurs d'air des bâtiments de fermes. La nouvelle configuration de ces filtres les rend facilement adaptables aux structures des bâtiments, ce qui a l'avantage d'éliminer la majorité des frais liés à leur installation, constituant ainsi une offre plus économique. Nous avons également repensé nos filtres s'installant sur les entrées d'air des édifices afin d'en diminuer les coûts de production, tout en offrant, de façon plus abordable, le même niveau de protection contre la transmission aérienne de pathogènes. Ces solutions de filtration de nouvelle génération, destinées à une clientèle élargie, suscitent beaucoup d'intérêt chez plusieurs producteurs porcins et les vétérinaires les recommandent également comme un élément important de leur programme de biosécurité. Par ailleurs, la productivité accrue de la nouvelle usine d'Épurair a permis de compléter, au cours du troisième trimestre 2011, la livraison des filtres destinés aux quatorze bâtiments des fermes Villa Vista dans le cadre d'un contrat d'une valeur de près d'un quart de million \$. Fondées en 1967, les fermes Villa Vista font figure d'élevage de référence dans l'industrie porcine en Ontario. Nous poursuivons par ailleurs des activités de démarchage ciblées, particulièrement en Amérique du Nord, et sommes actuellement en discussions avec plusieurs autres producteurs porcins.

Produits EPURAIR^{MC}

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration de l'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies d'Épurair et de Noveko permet également de développer de nouveaux produits prometteurs. Un nouveau modèle de filtre destiné au marché résidentiel et pourvu d'agents antimicrobiens est maintenant disponible.

Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens

Plusieurs facteurs ont ralenti la commercialisation de nos masques et respirateurs au cours de l'exercice 2011 et expliquent des ventes nettement inférieures à celles de l'exercice 2010, lesquelles avaient en effet bénéficié des suites du contexte de pandémie du virus de la grippe A (H1N1).

Les défis de production et d'exécution plus amplement décrits dans nos rapports de gestion précédents, soumis notamment aux aléas des menaces de pandémies, ainsi qu'aux nombreux obstacles réglementaires inhérents aux produits considérés comme équipements médicaux comportant des propriétés antimicrobiennes, nous ont fait reconsidérer nos priorités stratégiques de mise en marché dans le secteur des masques et respirateurs. À cet égard, nous réitérons que la commercialisation de nos technologies de filtration antimicrobienne par la conclusion de partenariats pour stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies, constitue notre modèle d'affaires préconisé. Ainsi, bien que nous poursuivions également certaines activités de commercialisation directement, nous déployons désormais davantage d'efforts à la recherche de partenaires. Notre objectif ultime, à moyen et long terme, consiste à octroyer des licences de fabrication et de commercialisation de notre propriété intellectuelle. Nous sommes confiants qu'il s'agit là d'une stratégie de commercialisation durable mieux alignée avec notre mission d'entreprise, et également susceptible de permettre une utilisation plus efficace de nos ressources en capital. À cet effet, nous poursuivons des pourparlers avec un certain nombre d'intervenants, autant des producteurs de membranes, des assembleurs de masques, que des distributeurs, et espérons pouvoir ainsi stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos technologies dans ce secteur au cours de l'exercice 2012. Malgré les délais rencontrés dans la mise en œuvre de notre plan d'affaires à ce titre, l'intérêt manifesté par plusieurs intervenants témoigne des gains en notoriété réalisés par nos produits depuis plus d'un an, lesquels découlent principalement de la différenciation associée à nos technologies antimicrobiennes. La commande obtenue ce mois-ci de Dufort et Lavigne Ltée (« Dufort et Lavigne »), une entreprise québécoise spécialisée dans la distribution de fournitures et d'équipements médicaux, témoigne de ce regain d'intérêt pour nos produits. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de masques antimicrobiens Noveko^{MC} auprès de cliniques médicales et de centres hospitaliers. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ce secteur. Cette reprise pourrait également être fonction de l'importance des stocks à l'échelle de l'industrie, ainsi que de l'obtention des approbations nécessaires à leur mise en marché dans les différents territoires visés. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre à court terme.

Processus de certifications

Nous avons obtenu lors du quatrième trimestre 2011, la certification N95 du *National Institute for Occupational Safety and Health* américain (« NIOSH ») pour notre respirateur Noveko^{MC} RD5-V, modèle qui ne comporte pas d'agents antimicrobiens. Cette certification confirme que nos respirateurs répondent aux critères de NIOSH quant à la filtration de particules, et également que leur conception et leur fabrication respectent ses exigences en matière d'assurance de la qualité. Plusieurs acheteurs recherchent encore la reconnaissance NIOSH dans leur décision d'achat, nous croyons donc que cette approbation facilitera la commercialisation de l'ensemble de nos masques et respirateurs antimicrobiens, notamment sur le marché canadien que nous ciblons maintenant davantage, bien qu'elle ait été obtenue pour un modèle de respirateur sans agents antimicrobiens.

Cette certification s'ajoute à la classification FFP2 que nous avons précédemment obtenue, au cours de l'exercice 2011, pour notre respirateur antimicrobien Noveko^{MC} RD2, permettant sa mise en marché dans les pays de l'Union européenne. Cette certification devrait également faciliter la

commercialisation de nos respirateurs dans plusieurs autres territoires qui reconnaissent de facto les normes européennes.

La commercialisation aux États-Unis de masques et respirateurs incorporant la technologie antimicrobienne de Noveko demeure par ailleurs assujettie à l'obtention d'une certification FDA. À cet effet, le fonds de roulement limité dont nous disposons au cours de l'exercice 2011, lequel fut davantage attribué au développement de nos activités dans le secteur de la filtration, a ralenti la poursuite des tests et l'obtention des données requises à l'élaboration d'un dossier pour appuyer une future demande 510(k) auprès de la FDA. Nous avons maintenant comme objectif le dépôt d'une telle demande qui rencontrerait à la fois les exigences de celle-ci et nos impératifs de commercialisation d'ici la fin de l'exercice 2012. Dans ce contexte, et en ligne avec notre stratégie de s'allier à des partenaires pour stimuler le développement et la commercialisation de nos technologies, nous étudions diverses possibilités d'association qui faciliteraient le développement de masques et respirateurs antimicrobiens rencontrant toutes ces exigences.

Produits désinfectants

Tel qu'expliqué dans nos rapports de gestion précédents, plusieurs facteurs ont également ralenti la commercialisation de nos désinfectants, expliquant des ventes en baisse par rapport à l'exercice 2010 qui avait pour sa part connu une forte augmentation suite au contexte de pandémie. Malgré ces délais d'exécution, nous croyons que la conscientisation accrue des gouvernements, des institutions et de la population en général quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains, ainsi que les efforts déployés afin de réduire les infections et la propagation des virus et bactéries, continueront d'avoir des effets bénéfiques à long terme sur la demande pour les désinfectants.

Dans ce contexte, nous continuons de prioriser les marchés plus prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel pour nos désinfectants pour les mains, tout en continuant les efforts afin de stimuler davantage nos ventes dans le marché de la vente au détail. Bien que nous assistions à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, particulièrement dans le secteur des soins de la santé et le milieu institutionnel, tant directement que par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution, cette reprise pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu. Par ailleurs, la commande obtenue ce mois-ci de Dufort et Lavigne témoigne d'un regain d'intérêt pour nos produits. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de désinfectants pour les mains Microban® auprès de cliniques médicales et dentaires.

Dans l'objectif d'élargir notre gamme de produits désinfectants et stimuler nos ventes, nous avons récemment lancé un nouveau concept de format compact avec lequel nous ciblons le créneau des produits de marques privées, notamment dans les domaines de la restauration, l'hôtellerie et l'aviation. Nous poursuivons par ailleurs les pourparlers avec plusieurs intervenants intéressés par nos produits.

Équipements médicaux

Échographes

Bien que les industries porcine et bovine demeurent fragiles à l'échelle mondiale, ECM réussit à maintenir sa présence dominante sur le marché des échographes portatifs destinés à la médecine animale. ECM continue également de renforcer son positionnement sur le marché de l'échographie humaine en s'associant à de nouveaux distributeurs. Rappelons notamment à cet effet l'entente de distribution exclusive conclue lors du premier trimestre 2011 avec la société chinoise Ningbo Xingaoyi Magnetism Co., Ltd (« NXM »). En vertu de cette entente d'une durée initiale de trois ans, NXM s'est engagée à acheter des échographes destinés à la médecine humaine en Chine, notamment l'Imagyne^{MC}, le tout pour une valeur de 5,7 millions d'euros, dont 900 000 euros sont prévus la première année. Par ailleurs, ECM, qui continue toujours d'innover en matière de produits, commercialise maintenant une version améliorée de l'échographe Imagyne^{MC} comportant de nouvelles applications. L'Imagyne^{MC} s'adresse aussi, mais dans une moindre mesure, au marché de la médecine vétérinaire.

ECM poursuit par ailleurs sa percée du marché équin avec son échographe Exago^{MC} qui connaît beaucoup de succès depuis son lancement en janvier 2010. Rappelons qu'en début d'exercice, ECM a

conclu, avec des joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine, des contrats représentant plus de 4 millions \$ sur une période de trois ans. L'Exago^{MC}, initialement destiné au marché équin, et, dans une moindre mesure, au marché des animaux de compagnie, s'adresse maintenant également à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée. En effet, au cours du deuxième trimestre 2011, ECM a obtenu l'autorisation d'apposer le marquage CE sur l'Exago^{MC} et débuté ses premières livraisons destinées à la médecine humaine. ECM prévoit mettre en marché l'Exagyne^{MC} très bientôt, en quelque sorte la version portable de l'Imagyne^{MC}. Elle offrira alors une gamme complète d'échographes répondant aux diverses applications cliniques, stimulant davantage sa pénétration de la médecine humaine. À cet effet, son réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine s'étend maintenant à plus d'une trentaine de pays.

Noveko Algérie

Noveko Algérie continue de bénéficier des retombées de la fourniture de divers équipements médicaux. Toutefois, la modification de la réglementation algérienne quant à l'octroi de contrats par des organismes publics en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien a occasionné certains retards dans l'obtention d'importantes commandes au cours de l'exercice 2011. En effet, en vertu de cette réglementation, les contrats et appels d'offres octroyés par des organismes publics ne peuvent l'être à des établissements détenus entièrement par des intérêts étrangers. La Société ayant cédé, en date du 1^{er} juillet 2011, 30 % des actions qu'elle détenait dans Noveko Algérie à un dirigeant de la filiale, la situation de cette dernière est maintenant régularisée eu égard à cette nouvelle exigence. Témoignant du potentiel de ce marché, l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (« l'ONAAPH ») d'Algérie a d'ailleurs récemment octroyé à Noveko Algérie, après sélection par voie d'appel d'offres, de nouvelles commandes pour la fourniture d'équipements médicaux d'une valeur approximative de 1,25 million \$. Il est prévu que les livraisons de ces équipements s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2011. Noveko Algérie prévoit également que la promotion du secteur de la santé en Algérie stimulera encore davantage ses activités d'importation d'équipements médicaux et ouvrira la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits.

3. INFORMATION ANNUELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Exercices terminés les 30 juin

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions)

	2011 ⁽¹⁾	2010	2009
Revenus des activités poursuivies	14 297	15 111	11 412
Bénéfice brut	5 647	5 703	4 730
Perte avant amortissement, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées ^{(2) (3)}	(10 819)	(14 436)	(20 594)
Perte de valeur d'actifs incorporels	(1 458)	-	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(492)	(2 305)	(3 600)
Perte tirée des activités poursuivies	(14 489)	(20 363)	(27 802)
Perte tirée des activités abandonnées ⁽⁴⁾	(1 347)	(3 856)	(4 073)
Perte nette	(15 836)	(24 219)	(31 876)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)			
Perte tirée des activités poursuivies	(0,17) \$	(0,28) \$	(0,42) \$
Perte tirée des activités abandonnées ⁽⁴⁾	(0,02) \$	(0,05) \$	(0,06) \$
Perte nette	(0,19) \$	(0,33) \$	(0,48) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation, de base et dilué (en milliers)	84 472	73 488	66 611

Données relatives au bilan aux 30 juin	2011	2010	2009
Actif total	35 679	42 675	50 897
Avoir des actionnaires	26 327	33 063	38 487
Dette totale portant intérêt ⁽⁵⁾	624	1 446	4 043
Passifs à long terme disponibles à la vente ⁽⁶⁾	1 535	1 753	1 924
Passifs à long terme liés aux activités abandonnées ⁽⁷⁾	-	-	200
Espèces, quasi-espèces, placements temporaires et encaisse en fidéicommiss	1 830	2 873	4 711

- 1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales, toutes détenues à 100 % au 30 juin 2011.
- 2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 488 469 \$, 3 413 576 \$, et de 10 556 660 \$ pour les périodes respectives des exercices 2011, 2010 et 2009, laquelle charge est sans impact sur les liquidités.
- 3) Incluant une perte sur stocks à rotation lente de 2 520 411 \$, laquelle constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.
- 4) Reliée aux activités de BLI et de Magnum pour les exercices 2010 et 2009, mais seulement aux activités de BLI pour l'exercice 2011.
- 5) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, ainsi que les emprunts bancaires; excluant les données reliées à BLI.
- 6) Reliés à BLI.
- 7) Reliés à Magnum.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour l'exercice 2011, comparativement à l'exercice 2010

Notre information sectorielle est présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux (« équipements médicaux »), les produits désinfectants (« désinfectants »), les masque chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens (« masques »), les produits de filtration (« filtration ») et les autres activités composées principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading (« autres »). Par ailleurs, les résultats d'exploitation de BLI ont été retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. Les actifs et les passifs reliés à BLI ont été reclassés comme actifs et passifs destinés à la vente. Magnum ayant procédé à la cession volontaire de ses biens le 2 juin 2010, ses résultats d'exploitation sont également traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société pour les périodes terminées avant cette date. Quant aux actifs et passifs reliés à Magnum, ils n'apparaissent plus aux états consolidés de la Société suite à la cession volontaire de ses biens.

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

Exercices terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	10 654 659	\$	8 834 220	\$
Désinfectants	718 843		2 551 461	
Masques	27 892		1 390 295	
Filtration	2 895 294		2 331 974	
Autres	-		2 704	
Total	14 296 688	\$	15 110 654	\$

Les revenus de l'exercice 2011, bien qu'incluant de fortes augmentations des secteurs de la filtration et des équipements médicaux, ont toutefois subi, comparativement à l'exercice 2010, un recul de près de 1,0 million \$ (5 %) au niveau consolidé, reflétant principalement :

- les diminutions des ventes dans les secteurs des masques et des désinfectants, respectivement de l'ordre de 1,4 million \$ (98 %) et de 1,8 million \$ (72 %) par rapport à l'exercice 2010, alors que ce dernier a bénéficié des suites du contexte de pandémie. Par ailleurs, des signes de reprise de nos activités de commercialisation ont été récemment observés dans ces secteurs. De nouvelles commandes témoignent en effet d'un regain d'intérêt à l'égard de nos produits (pour plus de détails, se référer à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens et Produits désinfectants*. Nous tablons également sur la mise sur pied de partenariats de commercialisation pour stimuler nos ventes. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ces secteurs;
- les ventes d'équipements médicaux ont quant à elles augmenté de 1,8 million \$ (21 %) pendant l'exercice, principalement en raison de la forte croissance de 1,6 million \$ (28 %) des ventes d'ECM. L'augmentation aurait été supérieure dans le cas d'ECM – soit une augmentation des revenus en euros de 37 % – n'eût été de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, représentant un impact négatif de 0,5 million \$ sur nos revenus. La croissance des ventes d'ECM reflète les progrès réalisés par ses échographes de nouvelle génération, tant en médecine humaine qu'en médecine animale, tel que plus amplement décrit sous la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Équipements médicaux*. Il s'agit du premier exercice au cours duquel les ventes d'échographes de nouvelle génération d'ECM surpassent celles de sa gamme d'échographes Agrosan^{MC}, reflétant notamment les importants contrats conclus avec la Chine pour la distribution d'Imagyne^{MC}, de même que les commandes obtenues auprès de plusieurs joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine pour la distribution de l'échographe Exago^{MC}; et

- les revenus de produits de filtration ont également enregistré une hausse de 0,6 million \$ (24 %), reflétant l'augmentation des ventes dans les marchés institutionnel et commercial, pour lesquelles la reconnaissance des revenus s'échelonne généralement sur la durée des contrats de location, ainsi que les progrès réalisés dans le marché du porc, principalement les ventes aux fermes Villa Vista.

La marge brute d'exploitation pour l'exercice 2011 s'est établie à 39,5 % alors qu'elle s'établissait à 37,7 % pour l'exercice 2010. Cette légère amélioration reflète le poids relativement plus élevé qu'occupent les secteurs des équipements médicaux et de la filtration dans les revenus consolidés de l'exercice 2011 par rapport à l'exercice précédent, ces secteurs présentant de meilleures marges que celles réalisées par les secteurs des masques et des désinfectants.

Les frais de vente et d'administration ont diminué de 2,6 millions \$ (17 %), pour s'établir à 12,8 millions \$. Cette diminution reflète en partie les mesures entreprises au cours de l'exercice 2011 quant au contrôle des coûts, impliquant notamment la restructuration de certaines équipes.

La perte sur stocks à rotation lente s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et représente une provision reliée au faible taux de rotation d'une portion des stocks des secteurs des masques et des désinfectants accumulés suite à la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1), et non pas à leur désuétude. Des tests effectués sur nos produits ont en effet permis de prolonger les dates d'expiration de la majorité des stocks reliés aux secteurs des masques et des désinfectants. Cette perte constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.

Le coût de rémunération à base d'actions de l'exercice, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué de 2,9 million \$ pour s'établir à 0,5 million \$. Cette diminution s'explique par le nombre inférieur d'options octroyées au cours de l'exercice, par un prix d'exercice inférieur à l'égard des options émises plus récemment, ainsi que par l'enregistrement graduel de la charge de rémunération.

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 0,7 million \$ pour s'établir à 1,1 million \$, en raison principalement d'une diminution des coûts de développement dans les secteurs de la filtration et des échographes portatifs, et d'un resserrement des coûts de développement associés au secteur des masques.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées

Exercices terminés les 30 juin			
	2011		2010
Équipements médicaux	1 493 429	\$	251 250
Désinfectants	(2 861 050)		(2 740 748)
Masques	(2 632 923)		(2 266 232)
Filtration	(2 054 417)		(1 685 215)
Autres	(4 763 560)		(7 995 480)
Total	(10 818 521)	\$	(14 436 425)

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, la **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées** a été réduite de façon significative. Elle s'est chiffrée à 10,8 millions \$ pour l'exercice 2011, marquant une baisse de 3,6 millions \$ (25 %) sur celle de l'exercice précédent, et cela, malgré une légère baisse des revenus de 5 % au cours de cette période, et une perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ tel que mentionné ci-dessus. Excluant cette perte sur stocks qui constitue un élément non récurrent, la perte aurait plutôt été réduite d'un total de 6,1 millions \$ (42,5 %). Cette importante amélioration résulte principalement des facteurs suivants:

- une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Noveko International (dans le secteur autres), pour les raisons indiquées précédemment;

- des améliorations de la rentabilité de Noveko Algérie et d'ECM en vertu desquelles le secteur des équipements médicaux a globalement réalisé un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 1,5 million \$ pour l'exercice 2011, soit une amélioration significative de 1,2 million \$ comparativement à l'exercice précédent;
- la perte attribuable au secteur des désinfectants est demeurée relativement stable reflétant les effets positifs des mesures de resserrement des coûts, contrebalançant la portion de la provision pour perte sur stocks susmentionnée qui lui a été attribuée à hauteur de 0,8 million \$;
- le secteur des masques a accru sa perte de 0,4 million \$, reflétant principalement la provision pour perte sur stocks qui lui a été attribuée à hauteur de 1,5 million \$, contrebalançant les effets positifs d'une diminution des frais de développement et de la charge de rémunération à base d'actions; et
- enfin, le secteur de la filtration a augmenté sa perte de 0,4 million \$ au cours de l'exercice 2011, en raison d'une augmentation des dépenses de commercialisation et de la provision pour désuétude des stocks reliée aux cadres de notre modèle précédent de filtres destinés à l'industrie porcine.

Les frais d'amortissements de l'exercice 2011 sont demeurés stables s'établissant à 2,4 millions \$, reflétant une diminution de l'amortissement attribuable aux actifs incorporels, contrebalancée par une hausse reliée à l'amortissement des frais reliés au développement de l'échographe Exago^{MC} depuis son lancement dans le marché vétérinaire, ainsi qu'à l'amortissement d'immobilisations corporelles.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement, ont représenté des revenus de 0,4 million \$ pour l'exercice 2011, comparativement à des dépenses de 1,6 million \$ pour l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de la comptabilisation de gains de change de 0,5 million \$ pour l'exercice 2011, alors que des pertes de change de 1,7 million \$ avaient été comptabilisées au cours de l'exercice précédent. Dans une moindre mesure, l'absence de charge d'intérêt sur débetures convertibles pour l'exercice 2011 explique également cette variation et contrebalance une diminution des revenus de placements pour l'exercice.

La perte de valeur d'actifs incorporels s'est chiffrée à 1,5 million \$ pour l'exercice 2011, laquelle perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société et constitue un élément non récurrent de l'exercice. Elle représente la radiation d'un contrat d'agent commercial dont les activités ont cessé et d'une marque de commerce qui n'est plus utilisée.

La perte de valeur des écarts d'acquisition s'est chiffrée à 0,5 millions \$ pour l'exercice 2011, laquelle perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société et s'explique comme suit. Lors de l'analyse de première étape de l'évaluation des écarts d'acquisition au 30 juin 2011 (évaluation préliminaire), il a été établi que la valeur nette comptable de l'unité d'exploitation reliée au secteur des désinfectants excédait sa juste valeur estimative et que, par conséquent, une analyse de deuxième étape exhaustive (évaluation exhaustive) était requise. D'après l'évaluation préliminaire, il a été estimé qu'au 30 juin 2011, la juste valeur estimative du secteur des désinfectants se situait à 2 329 357 \$. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 467 300 \$ a été comptabilisée au 30 juin 2011. Cette perte s'ajoute à l'augmentation de la perte de valeur au montant de 24 902 \$ comptabilisée en début d'exercice 2011, suite au calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition du même secteur, complétant l'évaluation préliminaire débutée au cours de l'exercice 2010. Ces pertes reflètent les conditions du marché relatives à ce secteur, principalement le ralentissement de la commercialisation des désinfectants depuis la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1) au cours de l'exercice 2010, tel que plus amplement décrit à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Produits désinfectants*. Avec l'aide d'un évaluateur indépendant, la Société procède actuellement à l'évaluation exhaustive incluant un calcul détaillé des justes valeurs estimatives des actifs incorporels comptabilisés et non comptabilisés. La Société s'attend à compléter le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2012 et les ajustements qui en résulteront, le cas échéant, donneront lieu à un ajustement sans effet sur la trésorerie, qui sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Le lecteur se rappellera que pour l'exercice 2010, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 2,3 millions \$ également principalement reliée au secteur des désinfectants avait été comptabilisée.

Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies

Exercices terminés les 30 juin			
	2011		2010
Équipements médicaux	585 975	\$	(555 879) \$
Désinfectants	(3 905 721)		(4 441 996)
Masques	(2 648 470)		(2 510 416)
Filtration	(1 988 163)		(1 980 110)
Autres	(6 532 333)		(10 874 190)
Total	(14 488 712)	\$	(20 362 591) \$

Considérant principalement les facteurs mentionnés précédemment, incluant les éléments non récurrents tels que la perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ et la perte de valeur d'actifs incorporels de 1,5 million \$, ainsi que la perte de valeur des écarts d'acquisition imputable au secteur des désinfectants pour un montant de 0,5 million \$, **la perte nette tirée des activités poursuivies** s'est établie à 14,5 millions \$ pour l'exercice 2011, soit une importante réduction de 5,9 millions \$ (29 %).

Tel que détaillé à la note 5 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, une perte de 1,3 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée, laquelle inclut une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$ (voir à cet effet la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Vente éventuelle de BLI*), comparativement à une perte de 3,9 million \$ pour l'exercice précédent. Rappelons à cet effet que les activités abandonnées comprennent à la fois les comptes de BLI et de Magnum pour l'exercice 2010, mais uniquement les comptes de BLI pour l'exercice 2011. De ce fait, **la perte nette** de l'exercice s'est chiffrée à 15,8 millions \$, comparativement à 24,2 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une importante réduction de 8,4 millions \$ (35 %).

Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui s'est chiffrée à 0,3 million \$ pour l'exercice 2011, comparativement à une variation nette des pertes non réalisées de 1,1 million \$ pour l'exercice précédent, une perte nette de 15,6 millions \$ a représenté **le résultat étendu** de l'exercice 2011, comparativement à 25,3 millions \$ pour l'exercice précédent.

La perte tirée des activités poursuivies et la perte nette par action catégorie A (de base et diluée) de l'exercice 2011 se sont respectivement établies à 0,17 \$ et 0,19 \$ sur un nombre moyen pondéré de 85 472 421 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,28 \$ et de 0,33 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 73 487 740 actions pour l'exercice 2010. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient principalement des émissions d'actions catégorie A reliées aux placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, tel que détaillé à la note 21 afférente aux états financiers pour l'exercice.

Principales données financières trimestrielles

(en milliers de \$, sauf les données par action) (non vérifié)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2011				
Revenus	2 747	5 026	3 415	3 109
Perte tirée des activités poursuivies	(2 838)	(2 828)	(2 643)	(6 179)
Résultat étendu	(2 654)	(3 096)	(2 593)	(7 239)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04) \$	(0,03) \$	(0,03) \$	(0,07) \$
Exercice 2010				
Revenus	4 388	4 899	2 927	2 896
Perte tirée des activités poursuivies	(3 503)	(4 798)	(4 678)	(7 737)
Résultat étendu	(4 417)	(5 449)	(5 858)	(9 612)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,05) \$	(0,06) \$	(0,07) \$	(0,10) \$
Exercice 2009				
Revenus	2 014	3 687	2 454	3 257
Perte tirée des activités poursuivies	(6 057)	(6 526)	(5 216)	(10 003)
Résultat étendu	(6 957)	(5 506)	(7 062)	(12 865)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,09) \$	(0,10) \$	(0,08) \$	(0,15) \$

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le quatrième trimestre 2011, comparativement au quatrième trimestre 2010

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	2 217 975	\$	2 090 119	\$
Désinfectants	61 265		66 698	
Masques	1 119		50 385	
Filtration	829 020		685 895	
Autres	-		2 704	
Total	3 109 379	\$	2 895 801	\$

Les revenus consolidés du quatrième trimestre 2011 se sont accrus de 0,2 million \$ (7 %) pour s'établir à 3,1 millions \$. Cette hausse reflète principalement :

- une augmentation de 127 856 \$ (6 %) des ventes d'équipements médicaux, les ventes d'échographes portatifs ayant connu une importante croissance de 0,7 million \$ (48 %), à la faveur notamment de la reprise des livraisons de nos échographes Imagyne^{MC} vers la Chine, ce qui nous permettra en outre de rencontrer nos objectifs de ventes avec notre distributeur chinois. Ces efforts de commercialisation d'ECM ont pu compenser une diminution des ventes de Noveko Algérie. Cette diminution s'explique en partie par des retards, au cours du trimestre, dans les livraisons de matières premières entrant dans la fabrication de ses équipements médicaux. Également, la modification de la réglementation algérienne quant à l'octroi de contrats par des organismes publics en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien a également occasionné des retards dans l'obtention d'importantes commandes et affecté à la baisse les ventes de Noveko Algérie au cours de ce trimestre. En effet, en vertu de cette réglementation, les contrats et appels d'offres octroyés par des organismes publics ne peuvent l'être à des établissements détenus entièrement par des intérêts étrangers. Noveko International ayant cédé, en date du 1^{er} juillet 2011, 30 % des actions qu'elle détenait dans Noveko Algérie à un dirigeant de la filiale, la situation de cette dernière est maintenant régularisée eu égard à cette nouvelle exigence;

- un accroissement des revenus de produits de filtration de 143 124 \$ (21 %) reflétant principalement les progrès réalisés dans le marché du bâtiment;
- des ventes de produits désinfectants relativement stables par rapport au trimestre précédent s'élevant à 61 265 \$ provenant principalement du milieu hospitalier; et
- une diminution des ventes dans le secteur des masques de 49 266 \$ pour les raisons mentionnées précédemment.

La marge brute d'exploitation pour le quatrième trimestre 2011 s'est établie à 35,5 % alors qu'elle s'établissait à 23,5 % pour le quatrième trimestre 2010. Cette amélioration provient principalement du poids plus élevé qu'occupent les résultats des secteurs des équipements médicaux et de la filtration dans les revenus consolidés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais de vente et d'administration du quatrième trimestre 2011 ont diminué de 1 million \$ (24 %) pour s'établir à 3,1 millions \$. Cette diminution reflète principalement les mesures entreprises quant au contrôle des coûts.

La perte sur stocks à rotation lente s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et représente une provision reliée au faible taux de rotation d'une portion des stocks des secteurs des masques et des désinfectants accumulés suite à la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1), tel qu'expliqué précédemment. Cette provision constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.

Le coût de rémunération à base d'actions du quatrième trimestre 2011, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué de 0,4 million \$ pour les raisons mentionnées précédemment.

Les frais de recherche et de développement du quatrième trimestre 2011 ont diminué de 0,4 million \$ pour s'établir à 0,2 million \$, en raison principalement d'un resserrement des coûts de développement associés au secteur des masques.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	223 117	\$	(186 835)	\$
Désinfectants	(1 252 190)		(811 072)	
Masques	(2 134 385)		(1 386 353)	
Filtration	(279 326)		(397 907)	
Autres	(1 028 648)		(1 428 346)	
Total	(4 471 433)	\$	(4 210 514)	\$

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, et notamment une perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$, la **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées** s'est chiffrée à 4,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, marquant une légère augmentation de 0,3 million \$ (6 %) sur celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Excluant la perte sur stocks comptabilisée au quatrième trimestre 2011, laquelle constitue un élément non récurrent, la perte aurait plutôt été réduite de 2,3 millions \$ (53,7 %). Les variations sectorielles résultent des facteurs suivants:

- une réduction de 0,4 million \$ de la perte du secteur autres due à une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Novoko International;
- des améliorations du secteur des équipements médicaux qui a globalement réalisé un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfiques de 0,2 million \$ au quatrième trimestre 2011, soit une amélioration de 0,4 million \$ relativement au quatrième trimestre 2010;
- une réduction de 0,1 million \$ de la perte du secteur de la filtration reflétant les progrès réalisés dans le secteur;

- la perte attribuable au secteur des désinfectants s'est chiffrée à 1,2 million \$, soit une augmentation de 0,4 million \$, reflétant la provision pour perte sur stocks susmentionnée à hauteur de 0,8 million \$, laquelle a contrebalancé les effets positifs des mesures de resserrement des coûts dans le secteur; et
- le secteur des masques a accru sa perte de 0,7 million \$, reflétant la provision pour perte sur stocks qui lui a été attribuée à hauteur de 1,5 million \$, laquelle a contrebalancé les effets positifs d'une diminution des frais de développement.

Les frais d'amortissements sont demeurés stables s'établissant à 0,6 million \$ au quatrième trimestre 2011.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement, ont représenté des revenus de 0,1 million \$ pour le quatrième trimestre 2011 comparativement à des dépenses de 0,3 million \$ pour le quatrième trimestre 2010.

La perte de valeur d'actifs incorporels qui constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011, représente principalement la radiation d'un contrat d'agent commercial et s'est chiffrée à 1,1 million \$. Cette perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société.

La perte de valeur des écarts d'acquisition comptabilisée au quatrième trimestre 2011 et imputable au secteur des désinfectants s'est chiffrée à 0,5 million \$, comparativement à un montant de 2,4 millions \$ au quatrième trimestre 2011. Cette perte est sans impact sur les liquidités de la Société.

Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	91 187	\$	(324 430)	\$
Désinfectants	(1 845 106)		(2 172 299)	
Masques	(2 137 160)		(1 445 722)	
Filtration	(120 430)		(383 039)	
Autres	(2 167 384)		(3 057 915)	
Total	(6 178 892)	\$	(7 383 405)	\$

La perte nette tirée des activités poursuivies s'est établie à 6,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, comparativement à 7,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, incluant les éléments non récurrents tels que la perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ et la perte de valeur d'actifs incorporels de 1,1 million \$ comptabilisés au quatrième trimestre 2011, ainsi que la perte de valeur des écarts d'acquisition imputable au secteur des désinfectants pour un montant de 0,5 million \$ aussi comptabilisée au quatrième trimestre 2011, comparativement à un montant de 2,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010.

Une perte de 1,1 million \$ provenant des activités abandonnées, principalement constituée d'un montant pour perte sur vente éventuelle tel que décrit précédemment, a été comptabilisée dans les résultats du quatrième trimestre, contre une perte de 2,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. De ce fait, **la perte nette** du trimestre s'est chiffrée à 7,2 millions \$ comparativement à 9,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 10 457 \$ pour le trimestre, comparativement à une variation nette des gains non réalisés de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une perte nette de 7,3 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du quatrième trimestre, comparativement à 9,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le trimestre, la **perte tirée des activités poursuivies et la perte nette** se sont établies respectivement à 0,07 \$ et 0,08 \$ **par action catégorie A (de base et diluée)** sur un nombre moyen pondéré de 91 684 093 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,10 \$ et 0,12 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 75 915 912 actions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

5. SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour l'exercice 2011

Exercices terminés les 30 juin		2011	2010
Activités d'exploitation :			
Perte nette	(15 835 729) \$	(24 218 551) \$	
Ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, honoraires professionnels payés en bons de souscription, amortissements, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, perte de valeur des écarts d'acquisition, perte de valeur d'actifs corporels, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées	6 203 011	12 311 957	
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	1 329 093	(2 148 838)	
Total	(8 303 625)	(14 055 432)	
Activités de financement	7 339 583	13 518 344	
Activités d'investissement	1 017 470	433 183	
Perte (gain) de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(9 409)	(193 871)	
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	44 019	(297 776)	
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	683 532 \$	639 543 \$	

Pour l'exercice 2011, les **activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation** ont utilisé des flux de trésorerie de 8,3 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 14,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la diminution de la perte nette, réduite des ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, honoraires professionnels payés en bons de souscription, amortissements, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, perte de valeur des écarts d'acquisition, perte de valeur d'actifs corporels, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation pour l'exercice 2011 a représenté un montant positif de 1,3 million \$, comparativement à un montant négatif de 2,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Ces variations proviennent principalement d'une augmentation des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la perte sur stocks à rotation lente.

Les **activités de financement** ont généré des fonds de 7,3 millions \$, comparativement à 13,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation reflète principalement la différence entre, d'une part, le produit net de 8,4 millions \$ provenant des émissions d'unités et d'actions catégorie A reliées aux placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, déduction faite de remboursements d'emprunts bancaires et de capital sur la dette à long terme de 1,2 million \$, et, d'autre part, le produit net de 14,5 millions \$ provenant de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé réalisé au cours de l'exercice 2010 (en octobre 2009), déduction faite de

remboursements de capital sur la dette à long terme et de remboursement de débetures convertibles pour un total de 0,7 million \$.

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 1,0 million \$, alors qu'elles en avaient généré 0,4 million \$ au cours l'exercice précédent. Cette variation résulte principalement d'un encaissement net de placements temporaires de 1,0 million \$ au cours de l'exercice 2011, auquel s'est ajouté une somme de 1,9 million \$ provenant de la disposition de deux immeubles de la Société, somme réduite par l'acquisition d'immobilisations corporelles de 1,3 million \$. Au cours de l'exercice 2010, et à la suite du placement privé réalisé en octobre 2009, la Société avait plutôt acquis des placements temporaires pour un montant net de 1,5 million \$.

En conséquence, l'ensemble des mouvements de trésorerie de l'exercice 2011 a généré des **liquidités nettes** de 44 019 \$, alors qu'il avait requis des liquidités nettes de près de 0,3 million \$ pour l'exercice précédent. La Société a terminé la période avec des **espèces et quasi-espèces** de 0,7 million \$, comparativement à 0,6 million \$ au 30 juin 2010.

Analyse du bilan au 30 juin 2011

Sommaire du bilan

	30 juin 2011		30 juin 2010	
Actif à court terme	15 851 533	\$	17 786 357	\$
Actifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	973 595		1 231 858	
Actif à long terme	15 981 568		17 760 238	
Actifs à long terme disponibles à la vente ⁽²⁾	2 871 840		5 896 657	
Total	35 678 536	\$	42 675 110	\$
Passif à court terme	4 954 360	\$	4 444 427	\$
Passifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 839 176		1 780 589	
Passif à long terme	1 022 539		1 633 938	
Passifs à long terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 535 371		1 753 146	
Avoir des actionnaires	26 327 090		33 063 010	
Total	35 678 536	\$	42 675 110	\$

1) Relés à BLI.

2) Relés à BLI et aux immeubles disponibles à la vente au 30 juin 2010, mais uniquement à BLI au 30 juin 2011, les immeubles ayant été vendus au cours du troisième trimestre 2011.

Les changements survenus dans le bilan de la Société entre les 30 juin 2010 et 30 juin 2011 reflètent notamment les résultats de la période, incluant l'augmentation des débiteurs, des comptes fournisseurs et charges à payer, la perte sur stocks à rotation lente, la perte de valeur d'actifs incorporels, l'encaissement de placements temporaires et la vente de deux immeubles tel qu'expliqué précédemment.

Au 30 juin 2011, **l'actif total** s'élevait à 35,7 millions \$, en baisse de 7,0 millions \$ sur celui du 30 juin 2010. Cette variation reflète principalement, pour l'exercice 2011, une perte sur stocks à rotation lente au montant de 2,5 millions \$ et une perte de valeur d'actifs incorporels au montant de 1,5 million \$. **Le fonds de roulement** s'établissait à 10,0 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,5:1), comparativement à 12,8 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 3,1:1) au 30 juin 2010.

L'avoir des actionnaires totalisait 26,3 millions \$ au 30 juin 2011 comparativement à 33,1 millions \$ au 30 juin 2010, résultant principalement des accroissements de 7,9 millions \$ du capital-actions et de 0,5 million \$ de la valeur des bons de souscription compte tenu des émissions d'actions catégorie A et de bons de souscription à la suite des placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, ainsi

que de l'augmentation de 0,5 million \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, lesquels ont été contrebalancés par une augmentation de 15,9 millions \$ du déficit.

Situation d'endettement

	30 juin 2011		30 juin 2010	
Emprunts bancaires	-	\$	167 011	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	350 345		475 432	
Dette à long terme	273 741		803 647	
Endettement total⁽¹⁾	624 086	\$	1 446 090	\$

1) Excluant BLI.

La dette totale portant intérêt (emprunts bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme et dette à long terme) se chiffrait à 0,6 million \$ au 30 juin 2011, en baisse de 0,8 million \$ par rapport au 30 juin 2010. Cette réduction provient principalement des remboursements de capital sur la dette à long terme, incluant l'hypothèque reliée à la vente de l'immeuble de McMasterville de la filiale Épurair au cours de l'exercice 2011, et des remboursements d'emprunts bancaires effectués au cours de la même période. Il est à noter que la dette totale portant intérêt reliée à BLI, tel que détaillé à la note 5 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés, s'élevait à 3,0 millions \$ au 30 juin 2011.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours de l'exercice 2011, et principalement à la suite des placements privés réalisés pendant cette période, la Société a émis 16 020 232 actions catégorie A en contrepartie de 8,4 millions \$ en espèces.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 91 496 144 actions catégorie A au 30 juin 2011 – ainsi qu'à la date du présent rapport de gestion – par rapport à 75 925 912 actions catégorie A au 30 juin 2010.

Engagements contractuels

Au 30 juin 2011, le solde de tous les engagements contractuels de la Société, incluant les baux locatifs, les obligations contractuelles et les autres obligations contractuelles (autres passifs à long terme) des activités poursuivies, s'échelonnant jusqu'en 2020, s'établissait à 7,0 millions \$. Le tableau qui suit présente la répartition des paiements minimums annuels exigibles :

	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà
Baux locatifs	858 216 \$	837 050 \$	819 990 \$	718 072 \$	544 536 \$	1 649 920 \$
Obligations contractuelles	426 063 \$	313 390 \$	64 992 \$	56 659 \$	56 659 \$	-
Autres obligations long terme	350 345 \$	146 808 \$	81 933 \$	45 000 \$	-	-
Total	1 634 624 \$	1 297 248 \$	966 915 \$	819 731 \$	601 195 \$	1 649 920 \$

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 30 juin 2011, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de la même invention. Au cours de l'exercice 2011, un montant de 3 150 \$ a été versé en vertu de cette entente, alors qu'un montant de 11 726 \$ avait été versé au cours de la période correspondante de l'exercice 2010.

Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice 2011, la Société a octroyé un mandat pour la vente de ses deux immeubles à une société dont l'un des dirigeants est aussi un administrateur de la Société. Ce mandat a entraîné le versement de commissions en espèces au montant de 97 500 \$. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque de crédit de la contrepartie et au risque de liquidité. Le principal objectif de gestion du risque de la Société consiste à protéger son bilan, ses résultats et ses flux de trésorerie afin de dégager un rendement des capitaux propres.

Les activités de gestion des risques financiers de la Société sont régies par les politiques financières approuvées par le conseil, qui traitent de l'identification des risques, de la tolérance aux risques et de leur évaluation, ainsi que des limites et des produits de couverture, des niveaux d'autorisation et de l'information financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Si les taux d'intérêts à cette date étaient inférieurs ou supérieurs de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, l'impact sur la perte nette et le résultat étendu de l'exercice terminé le 30 juin 2011 et de l'exercice terminé le 30 juin 2010 aurait été négligeable.

La Société a des dettes qui portent intérêt à des taux variables. Ces instruments financiers constituent un risque auquel la Société est exposée advenant une fluctuation des taux d'intérêt de base. Pour ces prêts, la Société a la possibilité de pouvoir obtenir des taux d'intérêts fixes auprès de son institution financière.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers libellés en devises étrangères fluctuent en raison des variations des taux de change du dollar canadien par rapport aux devises étrangères. La Société est exposée aux risques de change par ses exportations aux États-Unis, en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats aux États-Unis, en devise américaine.

La Société est exposée au risque de change sur ses instruments financiers libellés en dollars américains et en euro, tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant :

	<u>US</u> 30 juin 2011	<u>US</u> 30 juin 2010	<u>Euro</u> 30 juin 2011	<u>Euro</u> 30 juin 2010
Trésorerie	16 368 \$	60 267 \$	461 \$	16 835 \$
Débiteurs	114 997	450 257	557 247	511 309
Créditeurs	268 180	510 635	819 456	6 929

Compte tenu des risques mentionnés ci-dessus au 30 juin 2011 et toutes choses étant égales par ailleurs, une dépréciation ou une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de la perte nette et du résultat étendu de la Société d'environ 115 000 \$.

Risque de crédit de la contrepartie

La Société investit l'excédent de trésorerie dans des placements temporaires, vend ses produits à des clients aux conditions normales de crédit et conclut des contrats d'instruments dérivés au besoin. Ces

activités exposent la Société au risque de crédit de la contrepartie si celle-ci ne s'est pas acquittée de ses obligations selon les modalités et conditions de ces contrats intervenus avec la Société. Au 30 juin 2011, la Société n'avait conclu aucun contrat d'instrument dérivé.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué au moyen de techniques de gestion de crédit, notamment l'évaluation financière et d'autres évaluations visant à établir et à surveiller la solvabilité du client, à fixer ses limites de crédit et à contrôler les risques liés à ces limites. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses tirée des activités poursuivies s'élève à 70 620 \$ au 30 juin 2011 (893 232 \$ au 30 juin 2010).

L'excédent de trésorerie n'est investi qu'auprès des contreparties qui répondent aux exigences minimales à l'égard de la solvabilité, des émetteurs et des limites de concentration. Les opérations sur dérivés ne sont exécutées qu'avec des contreparties solvables approuvées en vertu de conventions cadres de compensation. La Société surveille et gère de façon continue sa concentration de risques de crédit de la contrepartie. Le risque de crédit maximal de la contrepartie de la Société à la fin de l'exercice est lié à la valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et des instruments dérivés.

Risque de liquidité

La Société s'efforce de conserver en tout temps des liquidités financières suffisantes pour faire face aux variations négatives soudaines de la conjoncture économique. La direction établit des prévisions de flux de trésorerie pour l'exercice visé et les exercices ultérieurs afin de déterminer ses besoins de financement. Elle répond à ces besoins à la fois par le recours à des facilités de crédit, par la demande d'encaissement des placements temporaires et par l'accès aux marchés financiers.

Les échéances des obligations contractuelles non actualisées des passifs financiers étaient les suivantes au 30 juin 2011 :

	Échéances			
	Total	Moins d'un an	2 ans	Plus de 2 ans
Billet à terme	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 514 015	4 514 015	-	-
Dette à long terme	624 086	350 345	146 808	126 933

Juste valeur

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, de l'encaisse en fidéicomis, des comptes clients, des avances à des actionnaires, des autres débiteurs, des intérêts à recevoir, des avances et emprunts bancaires, et des comptes fournisseurs et charges à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des emprunts portant intérêt aux taux préférentiels majorés de 1,5 % d'une valeur comptable de 355 367 \$ correspond à leur valeur comptable en raison des taux d'intérêt variables dont ils sont assortis.

La valeur comptable et la juste valeur des autres actifs et passifs financiers à la fin de l'exercice se présentaient comme suit :

	Niveau	30 juin 2011		30 juin 2010	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements temporaires	1	1 146 201 \$	1 146 201 \$	2 145 631 \$	2 145 631 \$
Dette à long terme ⁽¹⁾	s/o	624 086	617 950	1 279 080	1 245 006
Passifs à long terme disponibles à la vente	s/o	1 755 056	1 755 056	1 977 264	1 977 264

1) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme.

Sources et besoins de fonds

Depuis notre création, nous avons subi d'importantes pertes d'exploitation, principalement attribuables au développement de nos produits et aux frais liés à leur commercialisation, soulevant une incertitude quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation conformément aux PCGR, laquelle hypothèse suppose que nous serons en mesure de continuer nos activités et de nous acquitter de nos obligations dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. Au 30 juin 2011, notre déficit accumulé s'élevait à 103,4 millions \$ et nous disposions de 1,8 million \$ en espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommiss et placements temporaires. Jusqu'à maintenant, nous avons principalement eu recours à des placements privés pour financer notre croissance. Au cours de l'exercice 2011, nous avons complété des placements privés réalisés pour un produit brut total de 8,4 millions \$, alors qu'au cours du premier trimestre 2012, nous avons conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$. Nous suivons de près notre situation financière, et au fur et à mesure de notre croissance, nous souhaitons également nous prévaloir davantage de financement sous forme de dette pour financer nos projets futurs.

Au 30 juin 2011, et suite à la vente de l'immeuble de Terrebonne au cours de l'exercice 2011, le crédit d'exploitation à demande de 500 000 \$ dont disposait jusqu'alors Noveko, auparavant garanti par une hypothèque immobilière sur cet immeuble, n'était plus disponible. ECM disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui n'était pas utilisé au 30 juin 2011. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. Épurair disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 400 000 \$, qui était utilisé pour un montant de 300 094 \$ au 30 juin 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %, est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur de ses créances et de ses stocks et Épurair doit maintenir un ratio de liquidité minimum de 1,3 :1 ainsi qu'un ratio maximal d'emprunts sur les capitaux propres réels de 2 :1. Au 30 juin 2011, la filiale respectait ces ratios. BLI, quant à elle, dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 227 247 \$ était utilisé au 30 juin 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances de BLI, par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens en stock de BLI, et par le cautionnement de la Société.

Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs, incluant notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires. Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations pourrait créer un doute important sur notre capacité à poursuivre nos activités.

En fonction des rentrées de fonds prévues et de notre situation de trésorerie, et à la lumière des risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue, nous devons, dans le futur, mobiliser des fonds supplémentaires, afin de poursuivre notre croissance. À cet effet, se référer également à la section 6 Perspectives du présent rapport de gestion. L'hypothèse de la continuité d'exploitation repose sur notre capacité à recueillir de tels fonds supplémentaires, laquelle dépendra de notre performance mais, également, des conditions du marché. Dans l'impossibilité de recueillir des capitaux additionnels, ou si ces derniers devenaient trop onéreux, nous nous retrouverions dans l'incapacité de maintenir nos activités à leur niveau actuel, ou encore, nous devrions retarder ou revoir à la baisse nos programmes de commercialisation ou de développement en cours.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} juillet 2011, afin de nous conformer à la modification de la réglementation en vertu du nouveau Code des marchés publics algériens, nous avons cédé 30 % des actions que nous détenions dans Noveko Algérie à un dirigeant de cette dernière, en contrepartie d'une somme de 188 011 \$.

Le 26 juillet, nous avons annoncé la clôture d'un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ obtenu principalement auprès d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire prenant la forme de débetures convertibles a été affecté aux besoins de fonds de roulement de la Société jusqu'à la clôture du financement de 6 millions \$ décrit ci-dessous. Les débetures portant intérêt à un taux annuel de 12 % seront remboursées à même le produit net du financement décrit ci-dessous.

Le 28 septembre 2011, nous avons procédé à la clôture d'un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débetures convertibles au montant de 2 millions \$. La facilité de crédit viendra à échéance 24 mois après la clôture (la « Date d'échéance »), sous réserve du droit de la Société d'y mettre fin après le premier anniversaire de la clôture. La facilité de crédit et les débetures portent intérêt à un taux annuel, composé mensuellement, et payé mensuellement, égal à un minimum de 12 %, ajusté à la hausse en fonction de tout changement au taux préférentiel d'une banque à charte sélectionnée. Des frais de maintien au taux annuel de 1 %, payables mensuellement, seront également dus sur la portion non utilisée de la facilité de crédit. Les détenteurs des débetures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la Date d'échéance, de convertir, en tout ou en partie, le montant en capital des débetures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débetures, seront remboursables par la Société à la Date d'échéance. La portion non convertie des débetures sera alors rachetable à une valeur égale à 1,5 fois sa valeur nominale. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débetures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

6. PERSPECTIVES

Conformément à notre vision d'entreprise, nous continuerons d'accorder la priorité au développement et à la commercialisation de nos produits aux propriétés antimicrobiennes. Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts afin d'établir des partenariats qui favoriseront leur production plus efficace et leur distribution à plus grande échelle. Également, nous continuons de renforcer notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale. L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour l'exercice 2012.

Les importantes percées réalisées tout au long de l'exercice financier 2011 par nos *solutions de filtration* nous permettent d'envisager que le domaine des filtres à air constituera notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme. En outre, nous anticipons que d'intéressants progrès continueront d'être réalisés, au cours des prochains trimestres, quant à la commercialisation de nos nouvelles applications, particulièrement dans les domaines du bâtiment et du transport.

Dans le domaine des bâtiments, il existe un potentiel intéressant, à court terme, d'obtenir de nouveaux contrats visant l'installation de nos solutions de filtration de l'air dans des immeubles à bureaux, immeubles commerciaux ou tours d'habitation. Nos solutions de filtration de l'air ont en effet fait leurs preuves dans ce marché en tant que solution à la fois efficace, économique et écologique, idéale pour tout bâtiment dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Nous offrons également maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration qui nous permettra de répondre aux besoins d'une clientèle élargie. Les ententes conclues au cours des derniers trimestres, les percées des marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique, les essais pré-vente actuellement en

cours, ainsi que les nombreuses rencontres et soumissions auprès de groupes immobiliers intéressés par nos solutions de filtration, nous permettent d'envisager de telles perspectives.

Dans le domaine des *filtres à air pour l'industrie du transport*, nous croyons que l'obtention d'un premier contrat pour équiper une ligne de véhicules sur rail en Amérique du Nord est précurseur du développement d'un marché très prometteur. Nos efforts de commercialisation portent initialement sur le marché nord américain et des essais en environnement réel progressent actuellement sur plusieurs systèmes de transport ferroviaire. Les retombées de ces essais devraient se concrétiser progressivement en revenus importants à moyen et long terme, bien que nous ne prévoyions pas de revenus significatifs à ce titre à court terme. Par ailleurs, différents intervenants de l'industrie du transport ferroviaire se montrent intéressés par nos solutions de filtration. Dans le marché aéronautique, l'obtention d'un certificat STC pour les avions de la série Airbus A330 nous a ouvert la voie à leur commercialisation à l'échelle internationale. Nous avons depuis débuté le processus de certification pour les Airbus A340 et avons l'intention de faire certifier la totalité des appareils de la flotte d'Airbus. Nos filtres Noveko IDP^{MC} suscitent un intérêt croissant et nous poursuivons à cet effet plusieurs discussions avec différents intervenants de l'industrie, notamment dans l'objectif d'établir des partenariats de distribution. Bien que nous soyons confiants de poursuivre notre pénétration de ce marché, il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que de telles démarches ne se concrétisent.

Dans le domaine des *filtres à air pour les bâtiments agricoles*, nous observons une certaine reprise de nos activités qui devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2012. Cette perspective est notamment fondée sur la signature de contrats avec des producteurs porcins, ainsi que sur le nombre de demandes d'informations et de soumissions relativement à nos solutions de filtration. Les producteurs reconnaissent de plus en plus l'importance d'un programme de biosécurité dans le cadre d'un programme de développement durable et, à cet égard, nos solutions de filtration de nouvelle génération suscitent beaucoup d'intérêt et sont recommandées par les vétérinaires.

Au niveau de la commercialisation de nos *masques chirurgicaux et respirateurs*, nous sommes confiants qu'en déployant davantage d'efforts à nous allier à des partenaires dans l'objectif de stimuler le développement et la distribution de nos technologies brevetées de filtration antimicrobienne, soit par la conclusion de partenariats d'affaires, d'ententes de distribution ou de licence, nous mettrons en œuvre une stratégie de commercialisation plus durable et mieux alignée avec notre mission d'entreprise. Nous continuons les démarches en ce sens, tout en poursuivant également des activités de commercialisation directement, et sommes en discussions avec des intervenants intéressés par nos technologies de filtration antimicrobiennes. Malgré des signes de reprise, nous ne pouvons prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes et une reprise significative de nos ventes. La classification FFP2 de notre respirateur antimicrobien RD2 Noveko^{MC} nous donne par ailleurs accès au vaste potentiel des pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux autres territoires qui reconnaissent de facto les normes européennes. En Amérique du Nord, nous demeurons sujets à l'obtention des certifications requises ou recherchées en pratique par les acheteurs et ne pouvons garantir le résultat des démarches en ce sens. À cet égard également, nous envisageons diverses possibilités d'association.

Au niveau de la commercialisation de nos *désinfectants pour les mains*, nous avons assisté à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, tant directement que par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution et poursuivons les efforts afin de stimuler une reprise durable. Cette dernière pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu. Par ailleurs, nous continuons à prioriser le développement des marchés prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel.

Nous prévoyons que notre secteur d'activités reliées aux *équipements médicaux* continuera d'améliorer ses ventes et sa rentabilité. La commercialisation de l'échographe Exago^{MC} dans le marché de la médecine humaine a débuté au cours du deuxième trimestre et, suite au lancement prochain de l'échographe Exagyne^{MC}, ECM offrira une gamme complète d'échographes destinés à la médecine humaine. Également, elle continue de renforcer son positionnement déjà très enviable sur le marché de la médecine animale, notamment avec ses échographes de nouvelle génération. Par ailleurs, tel qu'en témoignent les nouvelles commandes obtenues de l'ONAAPH au montant de 1,25 million \$,

nous prévoyons que Noveko Algérie continuera de bénéficier de retombées positives quant à la fourniture de divers équipements médicaux en Algérie.

Nous continuerons de porter une attention particulière à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, et au développement de nos produits et marchés favorisant notre croissance axée sur nos priorités stratégiques. Nous maintenons notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2012. Toutefois, l'atteinte de cet objectif est fonction, notamment, de notre succès à concrétiser les ententes existantes et à poursuivre et intensifier le développement et la commercialisation de nos produits et solutions.

Nous désirons rappeler que la réalisation de ces perspectives est également sujette à certaines fluctuations liées aux conditions économiques, aux variations des taux de change, au calendrier d'exécution des ententes et des livraisons de commandes, à la capacité de conclure des ententes de licence et de distribution additionnelles, à l'obtention des approbations réglementaires requises pour certains produits, ainsi qu'aux autres risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue.

Compte tenu des différents éléments précédemment mentionnés au présent rapport de gestion et afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits, et tel que décrit à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation*, nous avons réussi à mobiliser des fonds supplémentaires au cours de l'exercice 2011, soit un produit brut total de 8,4 millions \$ par voie de placements privés. Au cours du premier trimestre 2012, nous avons aussi conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$.

7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent, notamment, les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 30 juin 2011, une évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière (il est à noter qu'au 30 juin 2011, le président du conseil et chef de la direction agissait également à titre de chef de la direction financière par intérim), conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*.

En fonction de cette évaluation, le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles au niveau de l'entité

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les périodes intermédiaires et annuelles pour les exercices 2011 et 2010.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes en ce qui concerne la conception de nos CPCI au 30 juin 2011 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing respectivement acquises en juillet 2008, août 2008 et avril 2010. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception des CPCI à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CPCI de la Société.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) comprennent, notamment, des politiques et procédures qui: 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux PCGR et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 30 juin 2011. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

Gestion et contrôle des stocks

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus de gestion de certains de nos stocks. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que *i)* les écritures de journal présentant les mouvements de stocks, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; *ii)* que du personnel suffisamment formé était responsable de la gestion des stocks et, *iii)* l'accès à l'inventaire physique est restreint au personnel approprié. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation de certains stocks de la Société.

Séparation des tâches

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions régulières de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les périodes terminées les 30 juin 2011 et 2010.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF au 30 juin 2011 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception du CIIF à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CIIF de la Société.

Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous avons pris les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 30 juin 2011 relativement aux CPCI et CIIF.

Contrôles au niveau de l'entité

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous mettrons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. Nous avons complété la mise en place d'un nouveau système comptable ce qui permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettrons également en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

Gestion et contrôle des stocks

Afin de nous assurer d'un meilleur contrôle de la gestion de certains de nos stocks, nous avons mis en place des mesures de contrôle plus strictes et passé en revue l'ensemble des transactions des stocks survenues durant l'exercice 2011. Nous procédons également à l'embauche de personnel additionnel adéquatement formé afin de corriger cette faiblesse.

Séparation des tâches inadéquate

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès aux systèmes, ou les surveiller de façon indépendante, et afin d'assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés pour assurer une séparation des tâches adéquate, lorsque possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Au cours des prochains trimestres, la Société poursuivra l'intégration des filiales Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing à son cadre de contrôles et procédures, comme elle le fait pour ses autres filiales. Des visites de contrôle ont débuté au cours de l'exercice 2011. Par ailleurs, d'autres visites seront nécessaires et seront effectuées au cours de l'exercice 2012 afin de fournir au personnel concerné les outils nécessaires à l'évaluation et au respect du cadre de contrôles et procédures adopté par la Société.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président du Conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 ou exercices 2010.

Outre les efforts fournis afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice 2011 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

8. RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Avant de prendre une décision d'acheter ou de vendre nos titres, vous devriez considérer avec soin l'énoncé complet des facteurs de risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion et la notice annuelle pour l'exercice 2011. Les risques et incertitudes discutés ci-après ne sont pas les seuls auxquels nous pourrions être confrontés. Ainsi, des risques ou des incertitudes additionnels qui nous sont inconnus présentement ou que nous ne jugeons pas significatifs pourraient s'avérer importants et affecter défavorablement nos affaires. Si l'un des risques suivants se concrétisait, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. Dans un tel cas, le cours de nos actions

catégorie A pourrait diminuer, et vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. De plus, si nous faisons défaut de rencontrer les attentes du marché, le cours de nos actions catégorie A pourrait aussi diminuer. L'analyse des risques qui suit contient des énoncés de nature prospective qui pourraient être significativement différents des résultats réels. Par ailleurs, la Société poursuit un processus continu de révision et de gestion des risques.

Risques reliés à notre situation financière

Nous n'avons généré aucun profit jusqu'à maintenant

Nous n'avons généré, jusqu'à ce jour, aucun profit découlant de nos opérations et l'émission de nos titres a fourni la quasi-totalité de notre fonds de roulement. De fait, nous avons subi d'importantes pertes jusqu'à maintenant et aucune assurance ne peut être fournie à l'effet que nos activités deviendront profitables. Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs (incluant, notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition que nous affronterons et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires). Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations aura un effet important sur nos affaires, nos résultats d'exploitations et notre situation financière.

Nous aurons besoin de capitaux supplémentaires

Nous aurons vraisemblablement besoin dans le futur de recueillir auprès de prêteurs ou des marchés financiers des capitaux additionnels pour soutenir notre croissance. Nous pourrions être incapables de recueillir de tels fonds à des conditions favorables. Notre capacité à mettre sur pied un tel financement dépendra de notre performance mais, aussi, des conditions du marché. Si nous sommes incapables de recueillir des capitaux additionnels, nous nous retrouverons dans une situation financière difficile qui pourrait même affecter la viabilité de notre entreprise. D'autre part, si nous émettons de nouvelles actions ou de nouveaux titres convertibles en actions, les actionnaires actuels pourraient subir une dilution de leurs actions.

Risques économiques

Conditions économiques

Un ralentissement économique pourrait entraîner une diminution de la demande pour nos produits. La croissance des activités de nos clients est affectée par les conditions économiques, ce qui pourrait se répercuter sur nos propres résultats. Au cours d'une période de ralentissement économique, nos clients actuels et potentiels peuvent réduire ou reporter leurs achats, incluant même les achats faisant l'objet de commandes ou contrats en cours. Cette situation pourrait aussi entraîner des délais pour le recouvrement des créances ou des défauts de paiement et, donc, générer des résultats d'exploitation inférieurs. Des pressions à la baisse sur les prix liées à un ralentissement économique pourraient aussi entraîner des diminutions de nos revenus. Tous ces facteurs pourraient affecter négativement notre rentabilité.

Risques de change

Nous prévoyons qu'une portion significative de nos revenus proviendra d'autres juridictions. Par conséquent, une portion significative de nos revenus sera comptabilisée en monnaie étrangère (notamment en dollars américains et en euros), alors que nos frais d'exploitation sont principalement encourus en dollars canadiens. Une fluctuation du cours des changes entre ces monnaies étrangères et le dollar canadien pourrait avoir un effet important sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés à des gains ou pertes de change latents à l'égard de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises autres que le dollar canadien. Notre monnaie de mesure, le dollar canadien, est principalement à risque à l'égard du dollar américain.

Nous faisons affaires internationalement

Nos filiales sont situées au Canada, en Europe, en Afrique du Nord, en Chine et à Taïwan. Nous vendons présentement une portion importante de nos produits à l'extérieur du Canada et nous prévoyons que nos ventes à l'étranger s'accroîtront dans le futur. Ces opérations à l'étranger requièrent beaucoup d'attention de la part de la direction, ainsi que des ressources financières importantes, tout en nous soumettant aux risques inhérents aux opérations internationales. En effet, les transactions commerciales à caractère international comportent des risques inhérents comme les barrières tarifaires, les risques politiques, les incertitudes reliées à la protection et à l'exploitation de la propriété intellectuelle dans des pays étrangers, l'augmentation de taxes (incluant les taxes à la valeur ajoutée) et les modifications aux lois et politiques de ces pays qui peuvent affecter nos opérations. Tout défaut de nous conformer ou de considérer adéquatement l'un ou l'autre de ces facteurs pourrait mitiger le succès de nos opérations internationales et avoir des effets négatifs importants sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les membres de notre groupe effectuent des transactions entre apparentés

Nous effectuons des opérations entre les membres de notre groupe et, parfois, dans des juridictions différentes. Certains membres de notre groupe fournissent des produits et des services à d'autres membres de ce même groupe et peuvent même effectuer d'importantes transactions entre eux. Nos revenus et nos liquidités futurs pourraient être affectés négativement si les autorités fiscales de l'une ou l'autre de ces juridictions contestaient avec succès nos politiques en matière de prix de transfert.

Autres considérations fiscales

Même si nous sommes d'avis que toutes les dépenses et tous les crédits d'impôts réclamés par la Société et ses filiales, incluant ceux liés à la recherche et au développement, sont raisonnables et déductibles et qu'ils ont été correctement déterminés, rien ne garantit que les autorités fiscales canadiennes ou étrangères en conviennent. Si ces autorités fiscales réussissaient à contester avec succès la déductibilité de nos dépenses ou le bien-fondé des crédits d'impôts réclamés, nos résultats d'exploitation en seraient affectés. Nous pouvons être assujettis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de nos filiales, à l'impôt sur nos activités à l'étranger. Bien que nous soyons d'avis que le paiement de cet impôt ait été pris en compte dans nos livres et registres ainsi que dans nos états financiers, les autorités fiscales de ces pays étrangers, pourraient en contester le montant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Risques d'affaires

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est tenue d'établir et de maintenir un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) au sens du Règlement 52-109. Dans le présent rapport de gestion, à la rubrique *Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière*, la direction a conclu que certains aspects des CPCI et CIIF de la Société présentaient des faiblesses importantes et n'étaient pas efficaces. Même si les faiblesses importantes des CPCI et CIIF identifiées par la direction n'ont cependant pas nécessité de modifications à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires pour les exercices 2011 et 2010, les faiblesses ainsi constatées constituent des facteurs de risques que le lecteur doit prendre en compte.

Risques liés à la capacité de répondre à la demande des masques et respirateurs antimicrobiens et des filtres à air

Les marchés mondiaux des masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que des filtres à air présentent un énorme potentiel que nous comptons exploiter compte tenu des avantages uniques que présentent nos produits et les risques d'épidémies, voire de pandémies. Nous avons établi différentes alliances, tant pour la production que pour la commercialisation de nos produits. Nous poursuivons activement nos démarches afin d'établir de façon fiable notre capacité de production et de distribution de nos produits pour nous permettre de répondre à la demande. Cependant, nous n'avons débuté nos activités dans ce domaine que récemment et des risques existent relativement à notre aptitude à

répondre à la demande, par exemple, en cas d'épidémies ou de pandémies, en raison d'un manque de capacité de production ou de distribution, ou de problèmes relatifs à la réglementation applicable.

Capacité à protéger notre propriété intellectuelle

Le succès du groupe dépend, dans une certaine mesure, de notre capacité à protéger efficacement nos technologies et propriétés intellectuelles principales. À cet égard, nous protégeons nos droits de propriété intellectuelle de diverses manières, notamment, par des brevets, des secrets commerciaux, des marques de commerce et des droits d'auteurs, ainsi que par des dispositions contractuelles usuelles. Une liste de nos brevets et de nos demandes de brevets est incluse à la *Notice annuelle pour l'exercice 2011*. Nous ne savons pas si nos demandes de brevets seront accordées ou si nous devons restreindre ou modifier nos revendications. Tout brevet qui nous est accordé peut être contesté, contourné ou invalidé dans le cours de nos affaires et nous pourrions être incapables d'empêcher des tiers d'enfreindre nos brevets. Défendre notre propriété intellectuelle pourrait nous occasionner des frais légaux importants, accaparer l'attention de nos dirigeants et entraîner des retards importants dans la commercialisation de nos produits. Le résultat de tout litige et de toute négociation est imprévisible. De telles infractions à notre propriété intellectuelle pourraient survenir dans des juridictions où les droits de propriété intellectuelles ne sont pas aussi bien protégés qu'en Amérique du Nord. Par conséquent, il nous est impossible de prédire avec certitude qu'elles seront les protections réelles offertes par ces brevets. Nous pourrions également faire face à une concurrence dans des juridictions où aucun brevet ne nous a encore été accordé.

Nous pourrions également faire l'objet de poursuites à l'effet que nous enfreignons la propriété intellectuelle de tierces parties. De telles poursuites, même non fondées, pourraient entraîner les mêmes conséquences que celles occasionnées pour la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous nous fondons également sur des secrets commerciaux et sur notre savoir-faire qui ne sont pas protégés par des brevets. Afin de protéger cette information, nous signons des ententes de confidentialité avec les personnes qui ont accès à celle-ci, tels nos manufacturiers et distributeurs actuels ou potentiels, nos employés et consultants. Toutes ces personnes pourraient enfreindre leurs obligations de confidentialité et divulguer notre information confidentielle. Faire respecter nos droits par une personne qui obtiendrait illégalement nos secrets commerciaux ou qui les utiliserait, est une tâche difficile, coûteuse et accaparante et le résultat en est imprévisible.

Nous croyons que nos technologies de filtration utilisées dans la confection de nos masques chirurgicaux et respirateurs et de certains de nos filtres à air présentent des caractéristiques uniques. Notre technologie antimicrobienne est protégée par des brevets et des demandes de brevets. Un de nos brevets a déjà été révisé par le USPTO suite à une requête de réexamen *ex parte* anonyme. Notre brevet a été maintenu, mais nous ne pouvons garantir que tel brevet (ou tout autre de nos brevets ou demandes de brevets) ne sera pas contesté de nouveau devant les instances administratives ou devant les tribunaux.

Il existe certains autres procédés manufacturiers permettant de rendre des masques antibactériens, incluant le trempage dans une solution antibactérienne ou l'application d'agents antibactériens à la surface des masques. Nous sommes d'avis que notre procédé est plus efficace et moins coûteux que ces autres procédés. Le processus manufacturier propre à Noveko qui permet de neutraliser les virus et bactéries, consiste à incorporer ou lier moléculairement les agents chimiques aux fibres elles-mêmes. Certains procédés en vertu desquels les agents chimiques ne sont pas ainsi incorporés ou liés moléculairement dans les fibres pourraient comporter des risques si les agents chimiques se libèrent et se dispersent dans l'air ou l'environnement immédiat. De plus, la durée de vie utile de ces masques pourrait être inférieure à celle des nôtres dans la mesure où des produits chimiques s'en évapoureraient.

Plusieurs de nos produits sont fortement réglementés

En raison de leur utilisation ou du fait qu'ils contiennent des produits chimiques ou antimicrobiens, plusieurs de nos produits sont réglementés à titre d'équipements médicaux (masques chirurgicaux et respirateurs, échographes), à titre de produits naturels, de cosmétiques ou à titre de drogues (produits désinfectants, selon la juridiction pertinente) ou sont autrement réglementés. Par conséquent, vous

devez être conscient des risques, problèmes, délais, dépenses et difficultés que nous pouvons rencontrer en raison de l'environnement fortement réglementé qui régit nos produits et activités. Cette réglementation n'est pas uniforme dans chacun des marchés où nous commercialisons ou avons l'intention de commercialiser nos produits, ce qui entraîne des difficultés additionnelles pour leur mise en marché. Cette réglementation régit, entre autres, l'endroit et les conditions dans lesquelles sont fabriqués certains produits, les tests auxquels nous devons procéder pour prouver, entre autres, leur efficacité ou leur sécurité, l'étiquetage de même que les documents promotionnels utilisés dans le cadre de leur commercialisation. Nous devons également nous conformer aux « règles de bonnes pratiques de fabrication » et aux standards ISO qui nous sont applicables. L'obtention des approbations réglementaires requises est un processus long, coûteux et incertain. Tout refus ou tout délai dans l'obtention de ces approbations pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, les approbations accordées peuvent être retirées ou non renouvelées si nous ne respectons pas la réglementation applicable ou les conditions y afférentes.

Nos produits incorporant des agents antimicrobiens pourraient ne pas être acceptés par nos clients potentiels

Nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens ainsi que nos filtres incorporant nos technologies brevetées de filtration sont des produits nouveaux sur le marché. Même si nous croyons que nos produits offrent des avantages importants par rapport à leurs concurrents, nous ne pouvons fournir aucune assurance quant au succès de leur commercialisation, surtout qu'ils font concurrence à plusieurs entreprises qui bénéficient de ressources de beaucoup supérieures aux nôtres. Un manque d'intérêt potentiel de clients ou un délai dans l'acceptation de nos produits par le marché pourrait entraîner des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Dépendance envers nos fournisseurs pour les agents chimiques

Nous dépendons de nos fournisseurs afin qu'ils nous procurent les différentes composantes nécessaires à la fabrication de nos produits. En ce qui concerne nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, il est particulièrement important d'utiliser les mêmes agents chimiques lors de leur fabrication. En effet, tout changement dans les agents chimiques utilisés dans la fabrication des masques pourrait requérir une revalidation des propriétés des composantes utilisées.

Coûts des matières premières

Le coût des matières premières représente une portion significative de nos coûts de production. Même si nos filiales utilisent divers matériaux dans la fabrication de leurs produits respectifs, le polypropylène, le polyéthylène, ainsi que certains produits chimiques constituent les matières premières principales à l'égard de nos masques chirurgicaux, respirateurs et filtres à air. Les prix du polypropylène et du polyéthylène sont liés directement, entre autres, au prix du pétrole brut, à la demande et à la capacité de production de l'industrie des polymères. Quoique la situation soit la même pour nos concurrents, des hausses importantes du coût des matières premières pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Produits de filtration de l'air

Même si la combinaison de notre technologie de filtration incorporant des agents antimicrobiens à la technologie de tissage tridimensionnel de Purer Life nous permet d'offrir au marché une proposition comportant des avantages significatifs par rapport à la concurrence, il n'en demeure pas moins que nos filtres à air constituent une offre nouvelle sur le marché. Également, nos concurrents sont des entreprises bénéficiant de ressources de beaucoup supérieures aux nôtres pour commercialiser leurs produits. Pour réussir à pénétrer avec succès ce vaste marché, notre stratégie consiste à développer et à commercialiser des filtres à air destinés à des applications spécifiques, tels que nos filtres à air commercialisés dans l'industrie porcine, nos solutions de filtration destinées aux bâtiments (immeubles à bureaux, aux établissements de soins de santé, aux immeubles multifonctionnels) ainsi que nos filtres pour les industries du transport ferroviaire et aéronautique. Cependant, nous ne pouvons garantir que nous parviendrons à pénétrer ces marchés de façon significative.

Il existe sur le marché plusieurs produits pour la qualité de l'air destinés au secteur résidentiel qui sont similaires à ceux produits par Épurair. Certains de ces produits sont manufacturés par de grandes entreprises aux ressources financières de beaucoup supérieures aux nôtres. Épurair ne détient aucun brevet pour ces produits.

Produits désinfectants

Il existe plusieurs fabricants de produits désinfectants similaires à ceux commercialisés par Noveko et dont plusieurs sont des multinationales aux ressources financières considérablement supérieures à celles de notre groupe. Noveko ne détient aucun brevet à l'égard de ses produits désinfectants.

Risques reliés aux échographes

À l'échelle mondiale, il existe de nombreux fabricants d'échographes dont certains sont des multinationales aux ressources beaucoup plus importantes que celles de notre groupe. Dans le secteur de la médecine vétérinaire, ces grandes sociétés n'œuvrent généralement pas dans les mêmes créneaux qu'ECM et leurs produits n'offrent pas les mêmes caractéristiques, soit la portabilité, l'auto-alimentation et les prix concurrentiels. Cependant, cette situation pourrait changer dans le futur. Plusieurs autres entreprises de moindre envergure offrent des produits aux caractéristiques similaires aux échographes d'ECM, notamment des sociétés chinoises. Ces dernières constituent des concurrents potentiels dans tous les marchés visés par ECM. Dans le secteur de la médecine humaine, un nouveau marché pour ECM, nous faisons face à une vive concurrence de la part de multinationales. En réponse à cet environnement concurrentiel, nous avons adopté une stratégie de marché sélective, améliorant constamment les propriétés particulières de nos produits et minimisant les coûts de fabrication afin d'offrir des produits à prix concurrentiel. Nous croyons que le marché, notamment en ce qui concerne les chevaux et les animaux de compagnie, ne reconnaît pas encore le plein potentiel associé à l'utilisation d'échographes portatifs. Notre aptitude à faire connaître les caractéristiques particulières de ces produits sera déterminante pour la croissance de ce secteur.

Risques reliés aux activités de transformation des produits d'acier

BLI œuvre dans l'industrie de l'acier, laquelle est sujette à de fréquentes fluctuations de prix résultant des tendances de l'offre et de la demande et de la situation économique en général.

BLI occupe une petite niche au Canada, soit la transformation et la distribution de produits d'acier fabriqués selon les spécifications des clients. BLI compte plusieurs concurrents dans ce secteur. Par contre, peu de compagnies canadiennes sont équipées pour transformer l'acier en un produit fini, ou sont autonomes à l'égard de la coupe et de l'usinage de l'acier. Le lecteur doit cependant noter que les activités de BLI n'étant plus stratégiques aux fins de notre croissance, nous poursuivons les démarches afin de vendre cette filiale. Par conséquent, les activités de BLI sont traitées à titre d'activités abandonnées dans nos rapports de gestion pour les exercices 2011 et 2010. Il n'y a aucune garantie que la vente de BLI puisse se réaliser à court terme et à des conditions favorables à la Société. Par ailleurs, nous avons reçu, au cours des derniers jours, deux offres d'achat reliées, l'une pour certains actifs de BLI et l'autre pour les actions de BLI, que nous considérons sérieuses et examinons présentement. Toutefois, aucune décision n'a été prise à leur égard et elles pourraient être acceptées, refusées ou renégociées. Cependant, nous avons jugé approprié dans les circonstances, compte tenu du processus de vente entamé il y a plus de deux ans et du dépôt de ces deux offres, de comptabiliser, dans les résultats des activités abandonnées de nos états financiers pour l'exercice 2011, une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$.

Nous dépendons de nos employés clés

La gestion du groupe est assurée par un nombre restreint d'employés clés et le départ de l'un ou l'autre de ceux-ci pourrait entraîner des conséquences négatives sur les activités du groupe. Nous pallions en partie à ce risque en recrutant des employés expérimentés dans nos différents secteurs d'activités.

Pour nous assurer du succès de notre entreprise, nos dirigeants et employés clés doivent posséder une connaissance approfondie de nos produits, de nos clients et des marchés dans lesquels nous évoluons. Compte tenu de la situation économique actuelle, nous devons être en mesure de retenir nos employés et de pouvoir en recruter d'autres pour maintenir notre croissance. Notre personnel est

réparti à travers le monde au sein de nos différentes filiales. Cette décentralisation comporte des avantages mais également des inconvénients. Ces inconvénients constituent des risques additionnels, notamment, au niveau de la réalisation de notre plan d'affaires lorsque des actions concertées sont requises.

Compte tenu du marché du travail fortement concurrentiel, nous pourrions ne pas être en mesure d'engager et de retenir les employés dont nous avons besoin, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque de poursuites judiciaires

Dans le cours normal de nos activités, nous pourrions faire l'objet de poursuites, de réclamations et de litiges pour des sommes supérieures à notre assurance responsabilité en vigueur. En date du 30 juin 2011, la Société, Noveko et Magnum faisaient l'objet d'une poursuite de la part d'un ex-employé de Noveko. Celui-ci invoque un bris de contrat et poursuit pour une somme de 101 539\$, plus 10 000\$ à titre de dommages exemplaires. Bien que la Société considère cette poursuite comme étant non-fondée, rien ne garantit qu'un juge sera du même avis.

Capacité d'identifier et de compléter des acquisitions stratégiques afin de contribuer à notre croissance future

Même si nous n'envisageons pas de procéder à des acquisitions additionnelles, nous pourrions cependant devoir procéder, à plus ou moins long terme, ou même avant si les circonstances s'y prêtent, à des acquisitions stratégiques pour assurer notre croissance future. Cependant, nous pourrions être incapables : *i)* d'identifier adéquatement les cibles d'acquisition à prix raisonnables, *ii)* d'évaluer adéquatement la juste valeur marchande des cibles potentielles ou, *iii)* de compléter ces acquisitions dans les délais requis. De plus, si nous procédons à de telles acquisitions, les liquidités de la Société pourraient être requises afin de les compléter, diminuant ainsi les ressources en liquidités et en capital disponibles, ou une émission d'actions pourrait être nécessaire, causant une dilution significative des actionnaires actuels. Finalement, l'identification et la réalisation des acquisitions nécessitant beaucoup d'attention de la part de la direction ainsi que d'importantes ressources financières, notre entreprise pourrait en être affectée défavorablement, de même que nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs et hauts dirigeants de notre groupe, détiennent, directement ou indirectement, ou exercent un contrôle ou une emprise sur 25 679 800 actions catégorie A ou approximativement 27,9% de toutes les actions catégorie A émises et en circulation de la Société (et ce, sans tenir compte des autres titres convertibles qu'ils détiennent). Des conflits d'intérêts peuvent survenir entre les intérêts des membres du conseil d'administration et de la haute direction, à ce titre, et leurs intérêts individuels respectifs à titre d'actionnaires. Par exemple, de tels conflits d'intérêts pourraient survenir lors de la détermination de leur rémunération, de l'octroi d'options ou dans d'autres situations similaires. Les administrateurs et les membres de la direction se doivent cependant, conformément aux lois et à la réglementation applicables, d'agir dans le meilleur intérêt de la Société.

Risques reliés à nos titres

Le cours de nos actions catégorie A fluctue considérablement

Le cours de nos actions catégorie A a été et peut être sujet à des fluctuations importantes. Ainsi, pour l'exercice 2011, le cours des actions catégorie A a varié entre 0,31 \$ et 1,07 \$ (cours de clôture de 0,66 \$ au 30 juin 2010). Des facteurs tels que l'annonce des résultats d'exploitation et de la situation financière sur une base annuelle et trimestrielle, les délais encourus pour l'approbation de nos produits réglementés, la difficulté de pénétrer certains marchés ou le défaut de répondre aux attentes du marché sont tous des facteurs qui peuvent influencer fortement le cours de nos actions catégorie A. Par ailleurs, les marchés boursiers connaissent parfois de fortes variations quant aux cours et aux volumes des actions transigées des entreprises sans que ces variations ne soient directement reliées aux performances intrinsèques des entreprises.

Nos actions catégorie A pourraient être diluées

De nombreux titres convertibles en actions catégorie A ont été émis, à savoir: des options dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions de la Société, des bons de souscription et des options aux placeurs pour compte pour souscrire des unités additionnelles, et des débetures convertibles dans le cadre de placements privés. Les détenteurs respectifs de ces titres convertibles ont la possibilité durant la période précédant leur expiration d'exercer les privilèges de conversion ou d'acquisition qui s'y rattachent et de profiter ainsi d'une hausse du prix de nos actions catégorie A. Dans un tel cas, il en résulterait une dilution de l'intérêt des actionnaires actuels. De plus, comme il a déjà été indiqué précédemment, nous pourrions encore devoir dans le futur recueillir des fonds additionnels par l'entremise de placements privés ou d'émissions publiques d'actions, ce qui aurait également un effet dilutif de l'intérêt des actionnaires actuels.

L'augmentation du nombre d'actions catégorie A en circulation suite à l'exercice des titres convertibles et la vente potentielle de ces actions, de même que la possibilité de placements privés ou d'émissions publiques d'actions, pourraient avoir un effet à la baisse sur le cours de nos actions catégorie A. De plus, toute augmentation du nombre d'actions émises et en circulation diminuera proportionnellement le pouvoir de vote des actionnaires actuels.

9. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} juillet 2010, la Société a adopté par anticipation les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés » et 1602, « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 est en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprend les exigences du chapitre 1600, « États financiers consolidés », pour les participations autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 est en convergence avec les dispositions de l'*International Accounting Standards* (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme précédente. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », sont évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition devront être passés en charges. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net est plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette nouvelle norme qui remplace le chapitre 3062, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les modifications apportées au chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » du Manuel de l'ICCA. Les modifications ont pour but d'améliorer la communication des informations relatives aux évaluations à la juste valeur afférentes aux instruments financiers. Les informations exigées sont fournies à la note 1 b) Conventions comptables – Instruments financiers et à la note 28 afférente aux états financiers sur les Instruments financiers. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1^{er} juillet 2009, en raison des changements de systèmes comptables et afin d'harmoniser les méthodes de détermination du coût des stocks pour toutes ses filiales, la Société a modifié la méthode de détermination du coût des stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis de certaines de ses filiales. Ainsi, Épurair qui utilisait la méthode de l'épuisement successif pour déterminer le coût de ses matières premières utilise maintenant la méthode du coût moyen. De même, Noveko et Épurair qui utilisaient la méthode du prix de revient standard pour déterminer le coût de leurs produits finis et de leurs produits en cours, utilisent maintenant la méthode du coût moyen. Puisque les données financières n'ont pu être déterminées au prix d'un effort raisonnable, les modifications n'ont pas été appliquées rétroactivement et aucun chiffre comparatif n'a été retraité.

Modifications futures de conventions comptables

Transition aux normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 (le « basculement »), par les normes internationales d'information financière (les « IFRS »), lesquelles incluent les IAS lorsqu'approprié.

Pour la Société, le basculement vers les IFRS sera exigé pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes débutant le 1^{er} juillet 2011 (la « date de basculement »). Dans les états financiers de la Société présentés au cours des périodes postérieures à la date de basculement, la Société sera tenue de présenter des données comparatives pour les périodes équivalentes de l'exercice précédent, ainsi qu'à la date de transition, soit le 1^{er} juillet 2010 (la « date de transition »). Par conséquent, la Société devra retraiter les chiffres correspondants de l'exercice 2011 et du bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. La Société se doit d'appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers IFRS. Cependant, le lecteur est prié de noter que les IFRS en vigueur à la date des premiers états financiers IFRS sont susceptibles d'être différentes des IFRS actuelles en raison des nouvelles prises de position et normes IFRS qui pourraient entrer en vigueur d'ici là.

Conformément à l'Avis 52-320 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, intitulé *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux IFRS*, nous présentons les informations suivantes en ce qui a trait à notre projet de conversion aux IFRS (le « projet de conversion »). Cette information est communiquée afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs d'obtenir une meilleure compréhension de notre projet de conversion et de ses incidences sur nos états financiers. Le lecteur doit toutefois tenir compte du fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Également, bien que cette information reflète nos plus récentes hypothèses et attentes, des circonstances particulières pourraient se présenter, comme des changements aux IFRS, à la réglementation ou à la conjoncture économique, qui pourraient faire en sorte que ces hypothèses et attentes soient modifiées.

Dans le cadre de notre projet de conversion, nous avons mis sur pied une équipe en matière d'IFRS incluant, notamment, des consultants externes. Nous sommes maintenant à l'étape finale de notre projet de conversion, soit la révision, validation et mise en œuvre des incidences du basculement vers les IFRS. Une analyse détaillée des différences entre les conventions comptables qu'appliquent la Société et les IFRS est donc en voie d'être complétée et donnera lieu à un rapport final des incidences de la mise en œuvre des IFRS sur la Société. Notre projet inclut les éléments importants suivants: *i)* les conventions comptables et états financiers, y compris le choix des conventions permises selon les IFRS, et l'implantation des décisions, à savoir si certains changements seront appliqués sur une base rétrospective ou prospective; *ii)* la technologie de l'information et les systèmes de données; *iii)* les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et les contrôles et procédures de communication (CPCI); *iv)* l'expertise et la formation en matière d'information financière et de communication, y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication externe; et *v)* les activités commerciales.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011, nous avons continué la révision des normes IFRS et l'évaluation de leurs impacts. Lorsqu'il convenait de faire des choix en vertu des IFRS, nous avons choisi les conventions comptables que nous estimions les plus appropriées compte tenu des circonstances. Au cours du premier trimestre 2012, et afin de permettre la préparation du bilan d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} juillet 2010, nous finaliserons la quantification et la révision des répercussions provenant des différences entre nos conventions comptables et les IFRS, ainsi que la sélection et l'approbation des solutions y afférentes lorsque requis, et finalement, la préparation de nos systèmes comptables en conséquence.

Principales différences par rapport aux conventions comptables actuelles

À cette étape-ci du projet de conversion, la Société considère qu'il y aura ou qu'il est susceptible d'y avoir des divergences significatives dans les secteurs comptables suivants et, dans les cas où des décisions ont été rendues, des analyses de leur incidence sont présentées ci-après :

- **IFRS 1**, *Première adoption des normes internationales d'information financière*
- **IFRS 2**, *Paiement fondé sur des actions*
- **IFRS 3**, *Regroupements d'entreprises*
- **IAS 16**, *Immobilisations corporelles*
- **IAS 21**, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*
- **IAS 36**, *Dépréciation d'actifs*
- **IAS 37**, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*
- **IAS 38**, *Immobilisations incorporelles*

L'analyse qui suit présente les divergences que nous jugeons les plus pertinentes entre les PCGR et les IFRS, mais ne doit pas, à ce stade, être considérée comme une liste exhaustive et définitive.

IFRS 1, Première adoption des normes internationales d'information financière

IFRS 1 traite du cadre de la transition des normes de présentation de l'information financière actuelles d'une entité aux IFRS. L'exigence générale d'IFRS 1 est d'appliquer rétrospectivement les IFRS lors de la première application. IFRS 1 offre toutefois aux entités adoptant les IFRS pour la première fois (un « nouvel adoptant ») un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires au retraitement rétroactif complet. La Société a évalué et posé des choix concernant certaines exemptions à l'application rétrospective des normes IFRS, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Exemption	Application
IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>	Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé à appliquer, sans y être tenu, IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition aux IFRS.

	<p>Nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1. Nous appliquerons donc IFRS 2 pour tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui ne seront pas acquis le 1^{er} juillet 2010. Également, nous appliquerons IFRS 2 pour toutes les attributions d'instruments de capitaux propres faites à partir du 1^{er} juillet 2010.</p>
<p>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</p>	<p>IFRS 1 permet à un nouvel adoptant d'appliquer IFRS 3 de façon rétrospective à tous les regroupements, de façon rétrospective à compter d'une certaine date ou de façon prospective.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de façon prospective. De ce fait, aucun ajustement comptable ne sera apporté aux regroupements d'entreprises pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS avant le 1^{er} juillet 2010, soit la date de transition. Par conséquent, il n'y aura aucun retraitement des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels tels que déterminés lors des regroupements ayant eu lieu avant la date de transition. Se référer cependant à la rubrique IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> du tableau suivant au sujet du chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA. Se référer également à la rubrique IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>, puisque des incidences sont possibles au niveau de la dépréciation d'actifs même si acquis avant la transition.</p>
<p>IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères</p>	<p>IFRS 1 permet à une entité de comptabiliser tous les écarts de conversion des établissements à l'étranger dans les bénéfices non répartis, et de réputer nul le montant cumulé des ajustements au titre de la conversion de devises avant la date de transition.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer cette exemption.</p>

Le tableau qui suit présente certaines des divergences entre les PCGR et les IFRS que nous jugeons les plus pertinentes, mais ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive et définitive.

Normes	Comparaison entre les PGCR et les IFRS et évaluations préliminaires
<p>IFRS 2, Paiement fondé sur des actions</p>	<p>Pour les options sur actions dont les droits sont acquis par versements, les IFRS exigent l'utilisation de la méthode d'acquisition graduelle des droits, selon laquelle chaque versement doit être traité comme une attribution distincte ayant sa propre juste valeur. Toutefois, les PCGR donnent à une entité le choix d'utiliser la méthode d'acquisition graduelle des droits ou la méthode de l'amortissement linéaire, laquelle utilise l'approche du compte unique et permet de constater les charges de façon égale, sur la durée de vie de l'attribution. Conformément aux PCGR, nous évaluons présentement la juste valeur des options comme une seule attribution au moyen du modèle Black et Scholes.</p> <p>Nous poursuivons l'évaluation de l'incidence de la réévaluation des options sous forme d'attributions distinctes plutôt que comme une seule attribution. Tel que mentionné précédemment, nous avons l'intention d'utiliser l'exemption offerte par les IFRS concernant la rémunération à base d'actions.</p>
<p>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</p>	<p>Les coûts d'acquisition (autres que les coûts liés aux émissions de titres de créance et de titres de capitaux propres) doivent être passés en charges en vertu des IFRS, contrairement à la pratique actuelle selon les PCGR, qui permet leur capitalisation sous certaines conditions. Les coûts de retrait, de cessation d'emploi et de réaffectation sont habituellement comptabilisés en charges en vertu des IFRS, sauf si, à la date d'acquisition, l'entreprise acquise a déjà constaté un passif au titre des coûts de restructuration conformément à IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. En vertu des PCGR, une société aurait habituellement le droit de capitaliser ces coûts selon des lignes directrices moins strictes.</p> <p>Nous ne retraiterons pas les actifs liés aux acquisitions, y compris les écarts d'acquisition et les actifs incorporels, qui ont trait aux regroupements d'entreprises antérieurs, puisque, tel que mentionné précédemment, IFRS 1 permet l'application prospective d'IFRS 3. Par ailleurs, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA publié en janvier 2009 (se référer à la rubrique <i>Modifications de conventions comptables</i>) est fondamentalement conforme avec l'IFRS 3. Le chapitre 1582 s'applique au premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous avons décidé d'adopter par anticipation le chapitre 1582 pour l'exercice 2011. Par conséquent, ce chapitre s'appliquerait aux acquisitions effectuées à partir du 1^{er} juillet 2010, le</p>

cas échéant. De ce fait, nous avons évité de devoir apporter des ajustements comptables pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS pour les regroupements d'entreprises qui auraient pu avoir lieu, le cas échéant, entre le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} juillet 2011.

IAS 16,
Immobilisations corporelles

En vertu des IFRS et tel qu'exigé par les PCGR, les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les différences comptables se situent plutôt au niveau de l'amortissement. Selon les IFRS, une entité doit amortir séparément chacune des composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, sur leur durée de vie d'utilité, et selon des méthodes d'amortissement qui reflètent plus précisément leur potentiel de service respectif. En vertu des PCGR, les composantes d'une immobilisation corporelle sont amorties lorsqu'il est possible de le faire.

Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de ces traitements différents quant à l'amortissement. Cependant, sans pouvoir quantifier l'écart de façon précise, nous savons que l'application des IFRS donnera lieu à un ajustement de la valeur des immobilisations dont la contrepartie sera comptabilisée aux bénéficiaires non répartis de nos états financiers à la date de transition.

IAS 21,
Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Selon les PCGR, une entité détermine la monnaie fonctionnelle d'un établissement à l'étranger comme un établissement intégré ou autonome et la convertit au moyen de la méthode temporelle ou de la méthode du cours de clôture. Lors de la détermination de la monnaie fonctionnelle d'un établissement étranger, aucun des facteurs n'est prédominant. Les IFRS ne prennent pas en considération le concept d'entité intégrée ou autonome. Une entité doit déterminer sa monnaie fonctionnelle ainsi que celle de toutes ses filiales et ses coentreprises. Il y a une hiérarchie de critères qui sont semblables à ceux des PCGR.

Nous évaluons présentement s'il y a un changement de la monnaie fonctionnelle de nos filiales ou de la convention comptable pour la conversion des opérations en devises, et, le cas échéant, l'incidence d'un tel changement.

IAS 36,
Dépréciation d'actifs

Selon les PCGR en vigueur, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation lorsque les circonstances suggèrent que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Les PCGR prescrivent une approche en deux étapes. À la première étape, la valeur comptable de l'actif est comparée à ses flux de trésorerie non actualisés. À la deuxième étape, lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés à la première étape, la valeur de l'actif est réduite à sa juste valeur, en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Selon les IFRS, la notion de dépréciation est semblable mais la définition et le calcul de la valeur recouvrable diffèrent. IAS 36 exige qu'une entité évalue à chaque date qu'elle doit rendre des comptes, s'il y aurait indication qu'une moins-value serait à constater sur un actif. Les IFRS définissent la valeur recouvrable comme le plus élevé des deux montants suivants : a) la juste valeur diminuée des coûts de la vente ; b) la valeur d'utilité (qui représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs). Par conséquent, en vertu des IFRS, des pertes de valeur peuvent être enregistrées plus fréquemment qu'en vertu des PCGR. Toutefois, IAS 36, contrairement aux PCGR, exige le renversement des pertes pour moins-value effectuées dans le passé lorsque les circonstances nécessitant l'enregistrement d'une moins-value ont changé.

Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de cette norme sur nos modèles actuels de test de dépréciation.

**IAS 37,
Provisions, passifs éventuels et
actifs éventuels**

IAS 37 requiert qu'une provision soit créée lorsque: a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, b) il est probable qu'un déboursé soit nécessaire pour régler l'obligation et c) un estimé raisonnable de l'obligation peut être fait. « Probable » dans ce contexte signifie « plus probable qu'improbable ». Selon les PCGR, le critère pour la constatation dans les états financiers est un seuil « probable », c'est-à-dire un seuil de constatation plus élevé que « plus probable qu'improbable ». D'autres différences existent par rapport à l'évaluation des provisions, notamment la méthodologie pour déterminer le meilleur estimé lorsque plusieurs résultats sont possibles (les IFRS utilisent le point milieu de la fourchette alors que les PCGR utilisent la partie inférieure de la fourchette). Les IFRS exigent également que la provision soit actualisée lorsque l'effet de l'actualisation est matériel.

Il est donc possible qu'il y ait des dettes éventuelles qui rencontreraient les critères de constatation selon les IFRS, mais qui ne seraient pas constatées selon les PCGR. Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de cette norme, notamment sur nos obligations juridiques et implicites.

**IAS 38,
Immobilisations incorporelles**

En vertu des IFRS, les immobilisations incorporelles continueront à être initialement comptabilisées au coût, tel qu'exigé par les PCGR. Selon les PCGR et les IFRS, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée doivent être soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Toutefois, les tests de dépréciation selon les PCGR diffèrent de ceux effectués en vertu des IFRS tel que décrit ci-dessus à la rubrique IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie sont amorties sur leur durée d'utilité prévue et ce, autant en vertu des PCGR que selon les IFRS. Aucune directive spécifique n'est énoncée au sujet de la comptabilisation des logiciels à usage interne ou externe, tant en IFRS qu'en vertu des PCGR, sauf en ce qui a trait aux coûts liés à la réalisation de sites web non transactionnels. En vertu des IFRS, contrairement à la pratique actuelle selon les PCGR, la capitalisation des coûts liés aux sites web non transactionnels n'est pas permise.

Suite à notre analyse, l'application des IFRS devrait donner lieu à une diminution d'environ 71 944 \$ de nos immobilisations incorporelles dont la contrepartie serait comptabilisée aux bénéfices non répartis de nos états financiers à la date de transition.

Progression de la réalisation de notre projet de conversion

Le tableau suivant présente une description sommaire de notre progression en vue de la réalisation des principales activités reliées à notre projet de conversion. À ce jour, nous ne pouvons donc pas encore quantifier de façon définitive tous leurs impacts sur nos états financiers et sur nos mesures de rendement d'exploitation. Des renseignements supplémentaires seront communiqués dans le rapport de gestion pour le premier trimestre 2012.

	Principales activités	Étapes et échéances	État d'avancement
Conventions comptables et états financiers	Identifier et analyser les différences entre les IFRS et nos conventions comptables Quantifier les différences	Évaluation et quantification finale des effets importants de la conversion devant être achevée au cours du premier trimestre 2012	Identification préliminaire des différences par des experts indépendants terminée; révision par la direction complétée
	Concevoir et mettre en œuvre des solutions ; comparer avec celles de sociétés semblables Faire la sélection des conventions comptables IFRS et des exemptions permises conformément à IFRS 1	Sélection finale de toutes les solutions liées aux conventions comptables et quantification avant la date de basculement – au cours du premier trimestre 2012	Évaluation et choix des solutions liées aux conventions comptables en voie d'être complétés ; choix effectués quant aux exemptions permises par IFRS 1 Quantification finale des incidences en cours
	Développer un modèle d'états financiers IFRS et les notes afférentes		Différences envisagées aux IFRS sous surveillance
	Préparer le bilan d'ouverture et compiler l'information financière pour la préparation des états financiers IFRS comparatifs	Finaliser au cours du premier trimestre 2012	En cours

Technologie de l'information et systèmes de données	Évaluer les incidences des changements IFRS sur les systèmes d'information et les processus Sélectionner les méthodes requises pour maintenir une comptabilité en parallèle (selon les PCGR et les IFRS)	Modifications des systèmes d'information et maintien d'une comptabilité en parallèle à terminer pour la date de basculement	Incidences sur les systèmes d'information et processus évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables. Aucune différence selon les IFRS ayant des impacts importants sur les systèmes n'a été identifiée à ce jour Élaboration d'une solution pour le maintien d'une comptabilité en parallèle en cours
Contrôles internes	Évaluer les incidences des changements IFRS sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) Conception et mise en œuvre des contrôles internes pour traiter les changements importants et ajustements non récurrents	Évaluation par la direction des contrôles nouveaux ou révisés au cours de l'exercice 2011 s'il y a lieu Mise en œuvre des modifications requises et du processus d'attestation de l'information présentée par le chef de la direction et le chef de la direction financière pour le premier trimestre 2012	Conception, révision et mise en œuvre des contrôles internes nécessaires en surveillant la conception de solutions pour traiter les différences au titre des IFRS
Expertise et formation en matière d'information financière et de communication	Déterminer les besoins de formation et offrir cette formation aux employés des unités d'exploitation touchées et à la direction	Formation offerte en temps opportun conformément à l'échéancier des travaux de conversions au cours des exercices 2010 et 2011 Communications régulières des effets de conversion au cours des exercices 2010, 2011 et d'ici le premier trimestre 2012	Formation sélectionnée pour les ressources directement liées à la conversion et sensibilisation d'un groupe plus large d'employés en finance Communications périodiques sur l'avancement des travaux Des experts indépendants nous ont assistés dans la transition
Activités commerciales	Évaluer les incidences de la conversion sur les ententes contractuelles, incluant les clauses restrictives financières et les plans de rémunération des employés Effectuer les modifications nécessaires aux ententes	Modifications à terminer d'ici le premier trimestre 2012	Incidences sur les activités commerciales évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables Aucun impact potentiel n'a été identifié à ce jour

Le président du conseil et chef de la direction,
agissant à titre de chef de la direction financière par intérim



ANDRÉ LEROUX

Le 28 septembre 2011